



## Programme Stratégique Transversal

2013 - 2018



Wallonie



Service public  
de Wallonie

Avec le soutien de la Région wallonne

# Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>Introduction</b>	<b>8</b>
<b>1 Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses</b>	<b>9</b>
<b>1.1 Construire un centre administratif regroupant les services généraux de la commune et du CPAS accessible à tous</b>	<b>9</b>
1.1 Passation du marché de travaux	10
1.2 Revoir les modalités d'ouverture des bureaux et définir les plages d'ouverture au public et les modalités d'accès	11
1.3 Organiser le déménagement des services communaux et du CPAS	11
1.4 Assurer pratiquement le déménagement informatique, téléphonie vers le nouveau centre administratif	12
<b>1.2 Fournir aux membres du personnel les "outils" nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ainsi qu'un cadre de travail épanouissant et valorisant</b>	<b>12</b>
2.1 Poursuivre le projet GesTravaux dans son élaboration en vue de gérer le suivi des demandes d'intervention ainsi que l'ensemble des tâches récurrentes réalisées par les différents ateliers du service des Travaux	13
2.2 Développer le parc informatique existant et la téléphonie pour faire face aux nouveaux besoins	13
2.3 Mise en œuvre d'une procédure informatique plus performante pour la création de l'ordre du jour et de l'ensemble des points soumis au Collège et Conseil communal	14
2.4 Développement du Système de Gestion Documentaire dont l'objectif principal est d'améliorer son service au citoyen via la réécriture et l'informatisation d'un bon nombre de procédures administratives	15
2.5 Faciliter l'accès aux documents administratifs (délibérations, notes, procès-verbaux, ordres du jour, etc.) aux autorités politiques de la commune et du CPAS, aux Commissions citoyennes diverses et ce, via Internet	15
2.6 Développement de la Base de Données Géographiques existante et des applications cartographiques transversales entre les différents services communaux	16
2.7 Former les agents à l'accueil du citoyen et leur permettre de s'adapter et de faire face aux situations conflictuelles	16
2.8 Déterminer le mobilier nécessaire et organiser un marché de fourniture pour l'acquisition d'un nouveau mobilier fonctionnel	17
<b>1.3 Réaliser un audit organisationnel et construire un plan d'actions à l'usage des autorités communales</b>	<b>17</b>
3.1 Conclure une convention d'assistance à la réalisation d'un audit organisationnel avec le BEP	18
3.2 Etablir un diagnostic sur base de la situation existante	18
3.3 Définir une situation cible et un plan d'action pour la réduction des écarts	19
3.4 Rédiger un organigramme fonctionnel et établir un plan de transition	19
<b>1.4 Simplifier les procédures administratives et les formaliser en vue d'améliorer la communication interne</b>	<b>20</b>
4.1 Mettre en place un comité de direction	20
4.2 Etablir un protocole de collaboration entre le collège et l'administration	21
4.3 Identifier les problèmes rencontrés et mettre en œuvre une procédure entre les services internes de l'administration, les services délocalisés et les partenaires extérieurs	21
4.4 Formalisation de procédures internes visant à favoriser la polyvalence dans les services	21
<b>1.5 Agrandir le site des services techniques communaux à Vierves</b>	<b>22</b>
5.1 Rassembler toutes les infrastructures du service technique sur le site de Vierves	22
5.2 Réorganisation interne des locaux du service technique communal	23
<b>1.6 Mettre en place des outils d'accueil et d'information à la population ainsi qu'un système de gestion des réclamations et des litiges</b>	<b>23</b>
6.1 Mettre en place un système de gestion des réclamations et des litiges	24

6.2 Diffuser le message de la possibilité de prendre un rendez-vous durant la semaine, mais en dehors des heures d'ouverture des services	24
6.3 Poursuivre la visite à domicile pour la signature des documents d'identité des personnes immobilisées	24
6.4 Accueillir et informer les nouveaux arrivants	25
6.5 Maintenir la cohérence et créer de nouveaux documents en relation avec l'identité visuelle de la commune de Viroinval	25
6.6 Poursuivre le développement du site Internet communal, outil de communication par excellence	26
6.7 Favoriser la mise en valeur en ligne (Internet) des données géographiques produites par la commune de Viroinval, le Parc Naturel Viroin Hermeton et l'Office du Tourisme	27
<b>1.7 Organiser les archives "mortes" et "vivantes" de la commune</b>	<b>27</b>
7.1 Déterminer les aménagements à faire au second étage du château communal afin d'y accueillir les archives "vivantes" de la commune	28
7.2 Organisation des archives "mortes" en collaboration avec un historien local	28
<b>1.8 Améliorer la gestion des taxes dans leur ensemble</b>	<b>29</b>
8.1 Désigner un agent recenseur chargé de faire l'inventaire physique nécessaire pour l'établissement de toutes les taxes	29
8.2 Etablir un protocole d'accord avec la zone de police des 3 Vallées afin d'obtenir leur appui dans le cadre du recensement	30
8.3 Croiser les nombreuses banques de données disponibles à l'administration	30
<b>1.9 Optimiser la procédure administrative de la gestion des dépenses</b>	<b>31</b>
9.1 Eviter le double encodage des bons de commande par les services travaux et finances tout en gardant un contrôle de la part de ce dernier	31
9.2 Etablir un calendrier des marchés publics le plus réaliste possible	32
9.3 Uniformiser la nomenclature du patrimoine entre les différents services	32
<b>1.10 Diminuer régulièrement les dépenses</b>	<b>33</b>
10.1 Etablir des tableaux de bord permettant l'établissement de budgets pluriannuels	33
10.2 Editer mensuellement une balance des dépenses (claire et fonctionnelle) à destination du collège afin de sensibiliser ses membres à l'évolution des dépenses	33
10.3 Réduire le volume de la dette et ainsi en réduire les charges	34
10.4 Augmenter les synergies avec le CPAS	34
<b>1.11 Optimaliser la gestion des forêts pour garantir le revenu pour les générations futures</b>	<b>35</b>
11.1 Renforcer la collaboration avec le DNF et le monde de la chasse	35
<b>1.12 Optimaliser le rôle de la Régie Foncière en matière de gestion patrimoniale</b>	<b>36</b>
12.1 Faire un bilan du patrimoine, des actions et perspectives de la Régie Foncière	36
<b>2 Etre une commune qui renforce la structure spatiale et assure le maintien du caractère rural de l'entité</b>	<b>37</b>
<b>2.1 Renforcer la structure spatiale de nos villages</b>	<b>38</b>
1.1 A travers les permis d'urbanisme, contrôler que les permis délivrés se situent bien aux endroits considérés comme les plus propices à l'urbanisation dans le SSC	39
1.2 Appliquer le SSC dans la délivrance des permis d'urbanisme notamment pour ce qui concerne les zones déconseillées à l'urbanisation	39
1.3 Poursuivre la réalisation des PCA en cours (Loret à Dourbes et Roche Trouée à Nismes) et abrogation des PCA d'Olloy et Tienne Breumont à Nismes	40
<b>2.2 Sensibiliser la population au Règlement Général des Bâtisses en Site rural, ainsi qu'au patrimoine local</b>	<b>40</b>
2.1 Présentation à la CCATM des enjeux de l'application du RGBSR dans nos villages afin que les membres soient des relais auprès de la population	41
2.2 Poursuivre la rénovation et la mise en valeur du Petit Patrimoine Wallon	41
<b>2.3 Sur base du cadastre des immeubles inoccupés établi dans le cadre de la taxe communale, inciter les propriétaires à faire des travaux</b>	<b>41</b>
3.1 Etablir un courrier type et une procédure de suivi visant la réalisation des travaux de ces immeubles et incitation à leur mise en location .	42

<b>3 Etre une commune qui protège et valorise les ressources, les richesses et le patrimoine local</b>	<b>43</b>
<b>3.1 Protéger les paysages typiques et améliorer les paysages existants dans le respect des caractéristiques locales</b>	<b>46</b>
1.1 Renouveler l'engagement de la commune à la charte "Les Plus Beaux Villages de Wallonie" pour le village de Vierves-sur-Viroin	47
1.2 Elaborer une charte paysagère telle que prévue dans les Parcs Naturels	47
1.3 Installer des bulles à verre enterrées dans tous les villages de l'entité	48
<b>3.2 Gérer les ressources de manière durable</b>	<b>49</b>
2.1 Créer une éco-team au sein de l'administration communale	49
2.2 Elaborer une convention avec une société de pêche pour l'exploitation de l'étang du parc communal	50
2.3 Poursuivre le plan MAYA	50
2.4 Cartographier les dépôts sauvages et signature d'un protocole de collaboration entre le service technique des travaux, le PNVH et la police	51
2.5 Poursuite des projets de sensibilisation à la gestion des déchets en collaboration avec le BEP	51
<b>3.3 Poursuivre la mise en oeuvre des projets permettant de diminuer de 20% les émissions de CO<sup>2</sup> d'ici 2020</b>	<b>52</b>
3.1 Etablir un PAED et analyser celui-ci afin de fixer des priorités d'actions	53
3.2 Remplacer les éclairages au mercure existants en LED	53
3.3 Organiser des formations sur l'énergie et le développement durable dans les écoles	54
3.4 Maintenir à jour et améliorer la comptabilité énergétique	54
3.5 Gestion centralisée de tous les points de chauffe des bâtiments communaux	55
<b>3.4 Organiser des activités diverses et variées dans le cadre des commémorations des 2 guerres</b>	<b>55</b>
4.1 Etablir un planning des différentes manifestations qui seront organisées entre 2014 et 2018	56
<b>3.5 Gérer les cimetières de l'entité de manière optimale en y intégrant la dimension patrimoniale</b>	<b>58</b>
5.1 Rédiger le règlement cimetière conformément au décret	59
5.2 Etablir un cadastre de toutes les concessions et de tous les cimetières	59
<b>3.6 Poursuivre une étroite collaboration avec le Parc Naturel Viroin Hermeton (PNVH)</b>	<b>60</b>
6.1 Mettre en place un protocole de collaboration avec le PNVH	60
<b>4 Etre une commune qui intègre la dimension économique dans le projet de développement et valorise les atouts locaux</b>	<b>61</b>
<b>4.1 Développer les filières locales d'activités économiques</b>	<b>63</b>
1.1 Organisation mensuelle de marchés du terroir	64
1.2 Etude de faisabilité d'une maison de l'artisanat	64
<b>5 Etre une commune qui favorise une mobilité durable, qui améliore l'accessibilité et l'usage des espaces et équipements</b>	<b>65</b>
<b>5.1 Promouvoir la mobilité durable pour tous en diminuant l'impact et l'utilisation de la voiture et en favorisant l'utilisation des modes doux et des transports en commun</b>	<b>67</b>
1.1 Etablir un plan de déplacements piétons dans le village de Nismes afin d'amener les usagers vers le centre et la ligne 56	68
1.2 Adhérer aux services de MOBILESEM	68
1.3 Créer des liaisons vélos et de co-voiturage entre les villages de l'entité	69
1.4 Création d'itinéraires de liaison RAVel	69
<b>6 Etre une commune qui veille à la sécurité de ses citoyens</b>	<b>70</b>
<b>6.1 Rédiger et/ou actualiser des documents administratifs permettant de garantir la sécurité des citoyens</b>	<b>70</b>
1.1 Etablir un règlement communal permettant l'accueil des mouvements de jeunesse en toute sécurité	70
1.2 Mise à jour du plan communal d'urgence	71
1.3 Poursuivre la mise à jour des établissements accueillant du public et vérification de leur mise en ordre	71

1.4 Mise à jour de l'inventaire des logements insalubres	71
<b>7 Etre une commune qui développe une offre touristique et culturelle durable</b>	<b>72</b>
<b>7.1 Rendre aux habitants la fierté de leur région (patrimoine naturel, culturel) en améliorant le cadre de vie des villages de la commune</b>	<b>72</b>
1.1 Relancer en partenariat avec l'OTV le projet de fleurissement des villages en investissant et en implantant de nouvelles vasques en suspension aux endroits stratégiques	72
1.2 Soutenir la création par l'Office du Tourisme, le Parc Naturel, le Plan de Cohésion Sociale et le Centre Culturel d'organisations / événements de sensibilisation directement à l'attention des citoyens de Viroinval	73
1.3 Promouvoir au travers des actions communales une image forte et cohérente de la commune : "Viroinval Naturellement"	73
1.4 Favoriser l'organisation de séances d'éducation au respect de notre patrimoine naturel et culturel par l'Office du Tourisme, le Parc Naturel, le Centre Culturel Régional, les associations locales, etc. auprès des écoles implantées sur le territoire de la commune	74
<b>7.2 Poursuivre les actions de mise en valeur des richesses touristiques et du patrimoine culturel, naturel de la commune</b>	<b>74</b>
2.1 Définir un pôle de coordination permettant d'optimiser les actions entre tous les acteurs locaux (OTV, PNVH, Centre culturel, PCS etc...) et ce, de manière cohérente	75
2.2 Maintenir et poursuivre le développement de l'organisme Office du Tourisme de Viroinval	75
2.3 Maintien des travaux d'entretien liés aux nombreux circuits et sentiers balisés sur le territoire communal	75
2.4 Favoriser le développement des menus et des rubriques liés au tourisme (E-tourisme) et augmenter la visibilité du centre culturel et PNVH sur le site internet communal	76
2.5 Participation à l'élaboration du cahier des charges lié au développement d'une application Webgis permettant de visualiser de manière cartographique et de télécharger en ligne l'ensemble des circuits et sentiers balisés situés sur l'ensemble du massif forestier du Pays de Chimay (E-Tourisme)	76
2.6 Maintenir et poursuivre le développement du Centre Culturel Régional et développer son pôle local	77
2.7 Aider au mieux les manifestations culturelles organisées sur le territoire communal tant au niveau administratif qu'au niveau du prêt de matériel et du transport de celui-ci	77
<b>7.3 Développer de nouveaux projets majeurs en matière touristique et culturelle</b>	<b>78</b>
3.1 Entreprendre la rénovation de la ferme "Jardin" à Nismes en vue d'accueillir à terme le musée du petit format, un atelier Beaux-Arts, une extension d'une salle d'exposition actuelle	78
3.2 Rénover la gare d'Olloy en vue d'y accueillir des projets culturels et touristiques	78
3.3 Poursuivre les travaux d'aménagement du Parc communal de Nismes	79
3.4 Moderniser et mettre en conformité les infrastructures du centre culturel	79
3.5 Porter une attention particulière au projet de développement du site touristique des Batterages	79
<b>7.4 Affirmer le rôle de Nismes comme ville d'appui de la Forêt du Pays de Chimay (FPC)</b>	<b>80</b>
4.1 Jouer un rôle moteur au sein du Comité d'Accompagnement de la Forêt du Pays de Chimay	80
<b>7.5 Encourager la lecture publique auprès de tous les citoyens</b>	<b>81</b>
5.1 Faire une étude de faisabilité pour la création d'une bibliothèque communale	81
5.2 Recherche de toutes initiatives qui encourageraient la lecture auprès de tous les publics	81
<b>8 Etre une commune qui favorise une politique sportive cohérente sur le territoire communal</b>	<b>82</b>
<b>8.1 Initier des politiques permettant d'améliorer les infrastructures sportives mises à disposition des clubs</b>	<b>82</b>
1.1 Mettre à disposition un terrain, créer un parking et garantir l'emprunt lié à la construction d'une salle de sport spécifique pour la pratique du tennis de table (Palette Nismoise)	82
1.2 Rénover complètement les infrastructures de l'OC Nismes (vestiaires, buvette et gradins)	82
1.3 Réaliser en concertation avec les comités des jeunes des villages de l'entité plusieurs espaces multisports	83
1.4 Rénover les ailes annexes de la salle de Pétanque d'Olloy pour les Cat's Bikers	83
<b>8.2 Initier des politiques permettant de promouvoir le sport auprès des citoyens</b>	<b>83</b>
2.1 Sensibiliser aux bienfaits du sport au niveau de l'enseignement communal en soutenant l'organisation de la journée sportive annuelle	84
2.2 Aider au mieux les manifestations sportives organisées sur le territoire communal tant au niveau administratif qu'au niveau du prêt de matériel et du transport de celui-ci	84

2.3 Valoriser les sportifs, bénévoles et dirigeants des clubs / associations en organisant l'annuelle cérémonie des Mérites Sportifs et ce, en partenariat avec la commune de Couvin	84
<b>9 Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement</b>	<b>85</b>
<b>9.1 Doter la commune d'une politique cohérente entre tous les acteurs locaux pour répondre à la déclaration de la politique communale du logement</b>	<b>92</b>
1.1 Etablir les procédures de coordination entre les différents acteurs publics, privés etc...	93
1.2 Créer un guichet / point d'entrée pour le logement	93
<b>9.2 Favoriser une politique cohérente entre le PCS et le CPAS au niveau du soutien social</b>	<b>94</b>
2.1 Offrir la possibilité aux citoyens de participer à des marchés groupés	94
2.2 Organisation du projet "Eté Solidaire, je suis partenaire"	95
2.3 Maintien et gestion des maisons de quartier intergénérationnelles Nismes - Mazée et des Cyber Espace Nismes - Vierves	95
2.4 Médiation familiale et accompagnement psycho-social	96
2.5 Projet articles 18 soutenu par le PCS	96
2.6 Sensibilisation partagée des actions menées par le CPAS, le PCS et l'entité administrative de la commune	97
<b>10 Etre une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente</b>	<b>98</b>
<b>10.1 En collaboration avec les services travaux, fixer un plan d'actions pour la mise en conformité de toutes les écoles</b>	<b>99</b>
1.1 Anticiper le déménagement des services administratifs vers la poste en prévoyant la création d'espaces pour l'implantation scolaire de Nismes au sein des anciens bureaux administratifs	99
1.2 Rechercher des subventions possibles pour la mise en conformité des écoles en vue d'accélérer éventuellement l'avancement de ces travaux.	100
<b>10.2 Assurer à tous les élèves une scolarité épanouissante</b>	<b>100</b>
2.1 Aider l'élève nouvel arrivant à s'intégrer dans sa classe, par l'acquisition de jeux de sociétés	101
2.2 Acquisition de livres et logiciels spécifiques avec création d'espaces de lectures	101
2.3 Permettre à l'élève de s'ouvrir au monde extérieur (visite de musées, parlement, voyages scolaires)	102
2.4 Fournir du matériel de psychomotricité.	102
2.5 Fournir aux élèves du mobilier et /ou du matériel scolaire ou sportif adapté	102
<b>10.3 Préparer tous les élèves à devenir des citoyens responsables, porteurs d'une société démocratique et solidaire</b>	<b>103</b>
3.1 Sensibiliser les jeunes à la commémoration des deux guerres à travers des visites de musées et animations spécifiques	104
3.2 Sensibiliser les jeunes au respect des valeurs humaines par l'organisation d'une journée sans violence.	104
3.3 Passage d'un animateur du BEP - Environnement afin de sensibiliser les élèves au tri sélectif	104
3.4 Sensibiliser les jeunes à l'art, la culture, l'expression écrite et orale par le passage d'un animateur dans les classes, découverte du théâtre au Centre culturel Action Sud et la découverte d'expositions.	105
<b>10.4 Développer des relations harmonieuses entre parents - enseignants / partenaires extérieurs</b>	<b>105</b>
4.1 Organiser une entrevue avec le service de promotion de la santé à l'école, en présence de psychologues, logopèdes, parents et enseignants.	106
<b>10.5 Créer un contexte d'apprentissage favorable où chaque élève se sent en sécurité</b>	<b>106</b>
5.1 Placement de volets pour sécuriser les préaux des implantations de Nismes et Olloy	107
<b>10.6 Favoriser la participation de tous les acteurs</b>	<b>107</b>
6.1 Présenter le programme éducatif et le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (accueil extrascolaire) aux parents, prévoir ses évolutions et remédier aux lacunes.	107
6.2 Informer tous les intervenants et diffuser les activités de la Maison Communale de l'Enfance	108
<b>10.7 Proposer les formations utiles à l'exercice de la fonction</b>	<b>108</b>
7.1 Organiser des formations pour tous les acteurs de l'enseignement.	109
<b>10.8 Développer un accueil extra-scolaire de qualité</b>	<b>109</b>

8.1 Assurer des formations spécifiques et continues des accueillantes extrascolaires	109
<b>10.9 Répondre à un maximum de besoins émis par la Commission Communale de l'Accueil.</b>	<b>110</b>
9.1 Maintenir une école de devoirs de qualité avec un soutien et un encadrement de personnel bénévole	110
9.2 Mise à disposition de locaux adéquats dans l'ancienne cure de Nismes	110
<b>10.10 Aider de manière permanente à l'organisation des consultations ONE</b>	<b>111</b>
10.1 Mettre à disposition des locaux conformes	111
<b>10.11 Coordonner et créer un centre jeunes ayant pour objectif de mettre en œuvre la politique communale en la matière</b>	<b>112</b>
11.1 Modifier la structure de la plateforme jeunesse en y associant la Maison des Jeunes de Viroinval	112
<b>11 Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune</b>	<b>113</b>
<b>11.1 Eviter durablement la pousse des adventices sur les zones pavées</b>	<b>113</b>
1.1 Faire un inventaire des zones en pavé et un état des lieux de la qualité des joints	114
1.2 Organiser un marché de travaux pour refaire les joints par coulée des surfaces en pavé qui le nécessitent	114
1.3 Assurer un passage deux fois par an pour éliminer les adventices qui seraient encore présentes.	115
<b>11.2 Poursuivre l'entretien des filets d'eau et avaloirs pour les maintenir dans un état de propreté correcte</b>	<b>115</b>
2.1 Définir des itinéraires de travail pour la balayeuse compatible avec l'horaire journalier	116
2.2 Etablir un planning annuel du passage de la balayeuse dans les rues de nos villages	116
2.3 Assurer la formation de deux personnes à la conduite de la balayeuse	117
<b>11.3 Etablir un partenariat service travaux et citoyens pour assurer la propreté des trottoirs</b>	<b>117</b>
3.1 Modifier la charte du "Bien vivre ensemble" pour préciser la notion d'entretien des trottoirs	118
3.2 Sensibiliser les habitants à leur devoir de citoyens	119
<b>11.4 Gérer au mieux les effets indésirables du changement climatique sur les eaux pluviales (gestion des inondations)</b>	<b>119</b>
4.1 Etablir une synergie dans les plans d'actions anti-inondation avec le SPW cours d'eau non navigables	120
4.2 Actualiser le plan de signalisation en cas d'inondation et préparer le matériel nécessaire à l'exécution du plan	120
4.3 Lancer une campagne de sensibilisation sur l'intérêt pour les riverains de s'équiper en matériel de protection contre les eaux	120
4.4 Maintenir en permanence les stocks de sacs de sable à un niveau adéquat	121
4.5 Etablir un timing d'entretien des fossés sur le territoire communal	121
<b>11.5 Mettre en oeuvre un plan de rénovation des voiries communales</b>	<b>121</b>
5.1 Etablir un état des lieux des voiries communales et les classer par ordre de priorité	122
<b>12 Etre une commune qui assure la pérennité de son patrimoine bâti</b>	<b>123</b>
<b>12.1 Etablir un programme d'actions pour assurer l'étanchéité des toitures communales</b>	<b>123</b>
1.1 Etablir un état des lieux précis de la vétusté des toitures et fixer un programme d'actions permettant la mise en ordre de celles-ci	123
<b>12.2 Assurer la stabilité des murs de soutènement dont la commune est responsable</b>	<b>124</b>
2.1 Etablir un état des lieux précis des murs de soutènement appartenant au domaine communal et fixer un programme d'actions permettant la réparation de ceux-ci	124
<b>12.3 Etablir un plan de rénovation des bâtiments communaux visant leur mise en conformité</b>	<b>125</b>
3.1 Etablir un état des lieux précis de tous les bâtiments et fixer un programme d'actions permettant la mise en ordre de ceux-ci	125
3.2 Sensibiliser les occupants des salles au respect du bâtiment rénové	126
<b>12.4 Mettre les installations électriques de tous les bâtiments communaux en conformité avec le RGInstallation Electrique</b>	<b>126</b>
4.1 Planifier le passage de l'organisme de contrôle dans les bâtiments	126
4.2 Planifier les investissements prioritaires en fonction de l'utilisation des bâtiments	127

## Introduction

Lors du Conseil communal du 27 mars 2013, notre Bourgmestre – Bruno BUCHET prononçait ces mots en présentant le programme de politique générale :

*« S’inscrire dans la dynamique du PST, c’est principalement s’inscrire volontairement dans une démarche de nouvelle gouvernance locale. Cette démarche représente une volonté inédite de généraliser la culture de la planification et de l’évaluation à l’échelon local (...)*

*Le PST vise à déterminer ce que veut devenir la commune, dans l’exercice de ses compétences au service des citoyens et dans son fonctionnement interne. Le PST s’appuie sur des moyens humains et financiers. Il s’accompagne également d’indicateurs permettant d’évaluer la situation, de mesurer les réalisations et leurs effets, d’affiner la démarche, de poursuivre et d’ajuster la mise en œuvre de la vision politique.*

*Il s’agit d’un défi d’ampleur à relever. Je suis intimement convaincu qu’il s’agit d’une démarche fédératrice qui peut réunir d’abord l’ensemble du personnel administratif et les « politiques » ensuite, sur un objectif essentiel pour notre Commune et ses habitants. »*

Ce 29 janvier 2014, le Conseil communal a approuvé son premier Programme Stratégique Transversal en tant que commune pilote avec le soutien de la Région Wallonne.

Nous tenons à remercier l’ensemble des acteurs qui ont pris part à la rédaction de ce document et qui seront présents tout au long de la mise en œuvre de celui-ci.

Que cette nouvelle gouvernance locale nous permette de décliner notre commune :

**VIROINVAL, POUR VOUS AUTREMENT**



## 1 Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses



<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration							
<b>Budget des sous-éléments</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2165767.3	2162267.3	3500.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	363000.0	363000.0	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>2528767.</b>	<b>2525267.</b>	<b>3500.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



### 1.1 Construire un centre administratif regroupant les services généraux de la commune et du CPAS accessible à tous

<b>Description</b>	Les travaux sont en cours et devraient être terminés pour fin 2015		
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Travaux de construction du bâtiment terminés	100	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2015		
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET, 2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Directrice Générale - Singrid PHILIPPE		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Finances, Services - Informatique		
<b>Partenaires</b>	Les services du CPAS, et communaux		
<b>Budget propre</b>			

<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2130067.3	2130067.3	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	363000.0	363000.0	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>2493067.3</b>	<b>2493067.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Constat</b>	Les services de l'administration générale et les services du CPAS sont dans des locaux non adaptés au service public. Il y a un manque de place important pour les deux secteurs et les bâtiments ne répondent plus aux normes de sécurité actuelles.							
<b>Commentaires</b>	Les crédits seront adaptés en fonction de la décision du ministre sur l'affectation des nouvelles subventions attribuées aux communes pour le PIC 2014-2016							
<b>A 1.1 Passation du marché de travaux</b>								
<b>Description</b>	Marché adjugé							
<b>Échéance</b>	30/06/2013							
<b>Indice de santé</b>								
<b>Service</b>	Services - Finances							
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année			Montant			
	Ville	2013			1 980 067,3			
<b>Commentaires budget</b>	L'adjudication revue avec l'avenant n°1 s'élève à 2.343.067,30 € TVA comprise La subvention promise à ce jour est de 363.000 € Une nouvelle demande de subvention a été introduite dans le cadre du PIC (Plan d'investissement communal 2013-2016) pour un montant de 565.878 €, le tableau sera adapté en fonction de la réponse obtenue sur cette demande.							
<b>Progression</b>	0							
<b>Plan de travail</b>								
<b>Constat</b>	Travaux en cours							

A 1.2 Revoir les modalités d'ouverture des bureaux et définir les plages d'ouverture au public et les modalités d'accès	
<b>Échéance</b>	01/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	Tous les services de la commune + CPAS
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Une évaluation des plages horaires existantes doit être réalisée au sein des services communaux, mais également au niveau de la population. Quelles sont les plages horaires nécessaires à un bon service public ? A faire en partenariat avec le CPAS

A 1.3 Organiser le déménagement des services communaux et du CPAS							
<b>Échéance</b>	31/12/2015						
<b>Indice de santé</b>							
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale						
<b>Partenaires</b>	CPAS Mr Jaspard - architecte auteur de projet						
<b>Budget propre</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Type de budget</th> <th style="width: 33%;">Année</th> <th style="width: 33%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2013</td> <td>150 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2013	150 000,0
Type de budget	Année	Montant					
Ville	2013	150 000,0					
<b>Commentaires budget</b>	A déterminer lorsque l'ensemble des besoins seront définis						
<b>Progression</b>	0						
<b>Plan de travail</b>							

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>1.4 Assurer pratiquement le déménagement informatique, téléphonie vers le nouveau centre administratif</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Partenaires</b>	CPAS
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	10
<b>Plan de travail</b>	1. Evaluer l'ensemble des équipements, outils informatiques et de téléphonie existants au niveau du CPAS et des services administratifs communaux. 2. Réaliser un guide pratique reprenant l'ensemble des actions pour le déménagement des équipements et outils informatiques et de téléphonie dans le nouveau bâtiment en vue de maintenir la continuité des missions du service public communal 3. Ecriture de procédures pour la gestion informatique globale une fois que l'installation commune du CPAS et de l'administration générale au sein du même bâtiment est effective.

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">00</span> <b>1.2 Fournir aux membres du personnel les "outils" nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ainsi qu'un cadre de travail épanouissant et valorisant</b>			
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration		
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Mobiliers et matériel informatique mis à la disposition des services	100	0
<b>Priorité</b>	2		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET		
<b>Responsable administratif</b>	Directrice Générale - Singrid PHILIPPE		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Informatique, Services - Finances		
<b>Partenaires</b>	Philippe Jaspard, Architecte		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2013	0,0

<b>A</b> 2.1 Poursuivre le projet GesTravaux dans son élaboration en vue de gérer le suivi des demandes d'intervention ainsi que l'ensemble des tâches récurrentes réalisées par les différents ateliers du service des Travaux	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	35
<b>Plan de travail</b>	<p>Ce logiciel doit - avec en préalable la révision des procédures de travail - à terme :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer la gestion de toutes les demandes de travaux</li> <li>2. Assurer la gestion des stocks, achats et propositions de bons de commande (en relation directe avec le service des Finances)</li> <li>3. Assurer la gestion des festivités organisées sur l'entité qui réclament le concours du service des Travaux</li> <li>4. Assurer le prêt de salles, matériels et la gestion des arrêtés de Police</li> <li>5. Assurer la gestion des projets de travaux de type extraordinaire</li> <li>6. Assurer dans GesTravaux la gestion du parc automobile (gestion des véhicules, des engins, des consommations, des échéances de contrôles et des réparations)</li> <li>7. Assurer la gestion de l'ensemble des éléments de sécurité (contrôles de sécurité récurrents, contrôles des extincteurs de manière périodique, etc.)</li> </ol>

<b>A</b> 2.2 Développer le parc informatique existant et la téléphonie pour faire face aux nouveaux besoins	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	20
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer sur base d'outils existants et Open Source (synergie) une application en ligne permettant de gérer l'ensemble des éléments du parc informatique pour en assurer sa gestion efficiente (patrimoine, assurance, gestion des consommables, tickets pour les demandes d'intervention, etc.)</li> <li>2. Ecriture de procédures de gestion et de fonctionnement des systèmes informatiques du parc informatique communal et ce, sous forme textuelle et de diagrammes (standard UML) pour assurer la pérennité des systèmes informatiques et la publication à terme dans le cadre d'une démarche qualité et / ou ISO</li> <li>3. Mettre en œuvre une solution de sauvegarde professionnelle complète (données,</li> </ol>

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

	<p>systèmes, applications, données bureautiques, emails, etc.) des données informatiques communales et ce, de manière interne via une réplication réseau entre les différents sites distants.</p> <p>4. Mettre en œuvre une solution de téléphonie de type Voice IP (marché public) commune entre la commune et le CPAS pour l'installation dans le nouveau bâtiment administratif</p> <p>5. Partager concrètement des données (fichiers spécifiques) et applications (système pour location de salles, prêt de matériel, 3P pour les marchés publics, etc.) entre le service administratif et le service des Travaux (sites physiquement distants)</p> <p>6. Mettre en œuvre une procédure informatique spécifique avec le concours de l'archiviste communal et du service des Affaires Civiles en vue de la gestion des archives communales numérisées (nomenclature, procédure de stockage, de mise-à-jour et d'intégration de nouvelles données numériques, etc.)</p> <p>7. Assurer le support technique logiciel, hardware pour l'ensemble des agents communaux</p> <p>8. Assurer et coordonner la maintenance et la mise en œuvre d'applications spécifiques. Certaines de ses applications mises en œuvre nous sont imposées par la Loi ou des Décrets particuliers. Citons notamment les projets eID (cartes d'identité électroniques), Mercurius (permis de conduire électronique), passeports biométriques, SAPHIR et tenue des registres nationaux, PHENIX et ONYX pour le budget et la comptabilité communale, Mercator (comptabilité de la Régie communale), ATAL pour les travaux, etc.</p>
--	---

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>2.3 Mise en œuvre d'une procédure informatique plus performante pour la création de l'ordre du jour et de l'ensemble des points soumis au Collège et Conseil communal</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>1. Identification des besoins en la matière et analyse de l'existant en matière de rédaction des ordres du jour et documents à l'attention des autorités communales</p> <p>2. Conceptualisation d'une nouvelle procédure de travail et ce, avec le recours de l'outil Base de Données Documentaire</p> <p>3. Mise en pratique de la solution technique envisagée avec le concours de tous les agents communaux</p>

<b>2.4 Développement du Système de Gestion Documentaire dont l'objectif principal est d'améliorer son service au citoyen via la réécriture et l'informatisation d'un bon nombre de procédures administratives</b>	
<b>Échéance</b>	31/01/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	10
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Installer les dernières mises-à-jour logicielles (maintenance logicielle)</li> <li>2. Modifier les paramètres et configurations techniques implémentés en vue de faire correspondre l'organigramme et les fonctions / rôles des agents au sein du système</li> <li>3. Intégrer et gérer les courriers entrants au système en définissant pour chaque courrier (toutes les natures de courriers ayant été identifiées) une procédure de travail spécifique si celle définie par défaut ne convenait pas (exemple, entrée des permis d'urbanisme, etc.)</li> <li>4. Créer et gérer au travers du système l'ensemble des courriers sortants (forme de publipostage) en définissant pour chaque courrier (toutes les natures de courriers ayant été identifiées) une procédure de travail spécifique si celle définie par défaut ne convenait pas (exemple, entrée des permis d'urbanisme, etc.)</li> <li>5. Réécriture, conceptualisation et informatisation d'un bon nombre de procédures administratives au sein du système en fonction de la réorganisation qui sera effective une fois la mise en application des recommandations qui seront mises en évidence lors de l'audit organisationnel de l'administration communale</li> </ol>

<b>2.5 Faciliter l'accès aux documents administratifs (délibérations, notes, procès-verbaux, ordres du jour, etc.) aux autorités politiques de la commune et du CPAS, aux Commissions citoyennes diverses et ce, via Internet</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Partenaires</b>	CPAS
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	10
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prendre connaissance des restrictions et obligations légales en la matière avec l'aide de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie</li> <li>2. Elaboration d'un cahier des charges en collaboration avec le CPAS</li> <li>3. Elaboration d'un marché public pour la mise en œuvre de l'outil informatique sécurisé permettant l'accès aux documents via des droits sécurisés et intégrant les procédures de travail identifiées (bases légales et ROI)</li> </ol>

<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>2.6 Développement de la Base de Données Géographiques existante et des applications cartographiques transversales entre les différents services communaux</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	15
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création, structuration et développement de nouvelles données géographiques (données et outils de gestion relatifs aux locations des propriétés communales, travaux, cimetières, rues et adresses de la commune, etc.) au sein de la Base de Données géographiques de référence</li> <li>2. Intégration des modifications au niveau des jeux de données dont des organismes tiers sont propriétaires (IGN, SPW, STP, SPF-Finances-Cadastre, etc.)</li> <li>3. Poursuite des mises-à-jour au niveau des données propres constituées (permis d'urbanisme, infractions urbanistiques, déclarations PEB, lots de chasse, Schéma de Structure communal, PCA, gestion des espaces verts, camps et organisation de jeunesse, etc.)</li> <li>4. Adaptation des applications clients développées en fonction des évolutions d'OS (Operating System) dans le temps et des changements dans les langages de programmation</li> </ol>

<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>2.7 Former les agents à l'accueil du citoyen et leur permettre de s'adapter et de faire face aux situations conflictuelles</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Voir avec l'UVCW ce qui existe comme formation à ce sujet



<span style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">A</span> <b>2.8 Déterminer le mobilier nécessaire et organiser un marché de fourniture pour l'acquisition d'un nouveau mobilier fonctionnel</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	CPAS
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Fonds propres
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les besoins de chaque service</li> <li>- Réaliser un CSC</li> <li>- Passation du marché de fournitures</li> <li>- Attribution du marché</li> </ul>
<b>Constat</b>	Le mobilier existant au sein des services actuels ne sera plus fonctionnel en terme de place et d'organisation dans le nouveau centre administratif.

<span style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">00</span> <b>1.3 Réaliser un audit organisationnel et construire un plan d'actions à l'usage des autorités communales</b>			
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration		
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Réalisation de l'audit (%)	100	0
	Plan d'actions proposés aux autorités communales	100	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	30/06/2014		
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET		
<b>Responsable administratif</b>	Directrice Générale - Singrid PHILIPPE		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Directrice Générale		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	32 200,0
<b>Commentaires</b>	Sur base des résultats de l'audit, les autorités communales en collaboration avec la Directrice Générale devront se positionner sur les éléments suivants, relevés lors de		

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

réunions inter-services, mais qui ne peuvent être rédigés aujourd'hui sans les bases de l'audit :

- l'organisation des différents services
- la formation du personnel
- l'évaluation des agents
- l'organigramme et le cadre
- la révision des statuts et la rédaction d'un règlement de travail



### 3.1 Conclure une convention d'assistance à la réalisation d'un audit organisationnel avec le BEP

<b>Échéance</b>	31/12/2013
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	100
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	Convention avec l'intercommunale du BEP approuvée par le Conseil communal du 27 novembre 2013.



### 3.2 Etablir un diagnostic sur base de la situation existante

<b>Échéance</b>	30/04/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	1° Réalisation de questionnaires individuels permettant de comprendre les différentes activités réalisées, d'en évaluer la fréquence, la volumétrie, les compétences mises en oeuvre et la charge de travail. 2° Entretiens individuels en vue de compléter et préciser l'analyse première et privilégier le mode participatif. 3° Elaboration et finalisation du bilan analytique global.

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>3.3 Définir une situation cible et un plan d'action pour la réduction des écarts</b>	
<b>Échéance</b>	31/05/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	Il s'agit de trouver une ou plusieurs situations cibles qui permettent de faire évoluer l'organisation actuelle vers une organisation optimisée tenant compte de l'ensemble des contraintes internes et externes pesant sur l'organisation. A ce stade, une attention particulière sera portée aux compétences des agents et à l'origine des écarts éventuels constatés.

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>3.4 Rédiger un organigramme fonctionnel et établir un plan de transition</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	BEP
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Ce plan de transition incorporera également un plan de formation du personnel basé sur les éventuelles lacunes observées et la nécessaire préparation du personnel à l'évolution des activités.

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses



### 1.4 Simplifier les procédures administratives et les formaliser en vue d'améliorer la communication interne

<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Listing des procédures existantes et relevé des problèmes rencontrés	5	0
	Rédaction des nouvelles procédures à mettre en	10	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	30/09/2014		
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET		
<b>Responsable administratif</b>	Directrice Générale - Singrid PHILIPPE		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Directrice Générale		
<b>Budget propre</b>			



### 4.1 Mettre en place un comité de direction

<b>Échéance</b>	30/09/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>4.2 Etablir un protocole de collaboration entre le collège et l'administration</b>	
<b>Description</b>	Ce protocole a pour objectif de déterminer des procédures à suivre par l'administration et le collège en vue d'avoir une collaboration optimale et soucieuse du respect de la hiérarchie
<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Identifier les problèmes rencontrés de chaque côté Sur cette base déterminer des procédures sur base de l'exemple du protocole établi par la ville de Charleroi

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>4.3 Identifier les problèmes rencontrés et mettre en oeuvre une procédure entre les services internes de l'administration, les services délocalisés et les partenaires extérieurs</b>	
<b>Échéance</b>	30/04/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	CPAS, PNVH, PCS, OTV, Centre culturel etc...
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Sur base d'une enquête établir les problèmes rencontrés Fixer des procédures à suivre en cas de collaboration sur un projet. Reprendre la structure du PST et établir une fiche pour chaque nouveau projet. Qui porte le projet ?

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>4.4 Formalisation de procédures internes visant à favoriser la polyvalence dans les services</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Définir au sein de chaque service les procédures qui peuvent être mises en place et les formaliser par des fiches ou des programmes informatiques permettant à chaque membre d'un service de pallier à l'absence d'un collègue.

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses


### 1.5 Agrandir le site des services techniques communaux à Vierves


Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
		Nombre de bâtiments construits	2
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>			
<b>Commentaires</b>	Voir ce qui est à construire comme pièce ou bâtiment en plus pour déterminer l'indicateur de résultat		

### 5.1 Rassembler toutes les infrastructures du service technique sur le site de Vierves

<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	L'ensemble du personnel du service travaux est déjà centralisé au niveau du Hall technique de Vierves. Les différents locaux dans les villages ont disparu à l'exception du local de stockage du matériel à Mazée.

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

 <b>5.2 Réorganisation interne des locaux du service technique communal</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Ramener l'équipe cimetièrre à Vierves (supprimer le dernier endroit de stockage autre que le site de Vierves) Réorganisation de l'accessibilité des véhicules en fonction des missions (disponibilité rapide des véhicules lors d'intervention en urgence) Création d'une procure (fourniture quotidienne des consommables) pour le garage communal Construction d'un hangar agricole sur le terrain récemment acquis
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>1.6 Mettre en place des outils d'accueil et d'information à la population ainsi qu'un système de gestion des réclamations et des litiges</b>	
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET
<b>Responsable administratif</b>	Directrice Générale - Singrid PHILIPPE
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Directrice Générale, Services - Bien Etre, Services - Etat-civil - Population
<b>Budget propre</b>	

<b>A</b> 6.1 Mettre en place un système de gestion des réclamations et des litiges	
<b>Échéance</b>	01/01/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	PCS, Médiateur de la Région Wallonne
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger un règlement communal de gestion des réclamations et le faire approuver par le Conseil communal</li> <li>- Mettre en place la procédure de gestion en interne</li> <li>- Mettre en place le service de médiation administrative</li> <li>- Faire connaître ce système à travers nos différents réseaux de communication (VI, site internet...)</li> </ul>

<b>A</b> 6.2 Diffuser le message de la possibilité de prendre un rendez-vous durant la semaine, mais en dehors des heures d'ouverture des services	
<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Etat-civil - Population
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<b>A</b> 6.3 Poursuivre la visite à domicile pour la signature des documents d'identité des personnes immobilisées	
<b>Échéance</b>	01/01/2009
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Etat-civil - Population
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	Ce service a été mis en place depuis plusieurs années et va se poursuivre.




A 6.4 Accueillir et informer les nouveaux arrivants	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Etat-civil - Population
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>1. Recueillir les différentes brochures et informations à transmettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lettre de bienvenue du Bourgmestre (Service des Affaires civiles)</li> <li>- information sur la centrale de Chooz (Service Cadre de vie)</li> <li>- guide communal (Service Bien-Etre qui gère la mise à jour et l'impression)</li> <li>- "Charte du Bien Vivre Ensemble", Règlement Général de Police Administrative (Service Bien-Etre)</li> <li>- Calendrier du BEP pour la collecte des déchets (Service Cadre de Vie)</li> </ul> <p>Joindre ces documents avec l'avis d'inscription transmis aux citoyens</p> <p>2. Organiser une réunion d'accueil des nouveaux arrivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi des invitations</li> <li>- Préparation d'un support informatique permettant une présentation de la commune au sens large, ses services, ses partenaires</li> <li>- Organisation d'une réception</li> </ul>
<b>Constat</b>	Lorsque les citoyens arrivent à Viroinval il est intéressant à la fois de les informer des services existants dans notre commune, mais également de les accueillir afin qu'ils puissent identifier les responsables communaux et avoir une présentation orale qui est un plus intéressant.
<b>Commentaires</b>	<p>Le plus simple est de communiquer ces informations via le service des Affaires Civiles lors de l'inscription dans la commune.</p> <p>Le taux à atteindre est de 250, c'est +- le nombre de nouveaux ménages domiciliés en 2012, le but étant les 100% des nouveaux ménages.</p>

A 6.5 Maintenir la cohérence et créer de nouveaux documents en relation avec l'identité visuelle de la commune de Viroinval	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	35
<b>Plan de travail</b>	1. Garantir le respect de la charte graphique de l'identité visuelle de la commune de Viroinval dans tous les documents internes et externes, sources de diverses

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

	<p>publications</p> <p>2. Création de documents de publication (internes et externes) en fonction des besoins en respectant la charte graphique édictée dans le cadre de l'identité visuelle de la commune de Viroinval (délibérations Collège et Conseil communal et recommandations légistiques, Arrêtés de Police, Notes à l'attention du Collège communal, Procès-verbaux du Collège et Conseil communal, Ordre du jour et convocation du Conseil communal, etc.)</p> <p>3. Développer une politique générale concernant les impressions et les imprimantes en fonction des objectifs d'uniformité, qualité des impressions et des économies structurelles à réaliser en la matière (consommables)</p>
--	--

 <b>6.6 Poursuivre le développement du site Internet communal, outil de communication par excellence</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	40
<b>Plan de travail</b>	<p>1. Conceptualisation et organisation de l'ensemble des informations susceptibles d'être publiées sur le site Internet communal selon différents canaux (administratifs, questions clés en accès rapide, lignes de vie et documents)</p> <p>2. Intégration de l'ensemble des thématiques et problématiques gérées par les différents services communaux</p> <p>3. Collaboration et gestion décentralisée des mises à jours relatives à certaines thématiques publiées avec les services communaux</p> <p>4. Intégration forte et mise en relation des informations gérées par les entités paracommunales (CPAS, Centre Culturel Action-Sud, Parc Naturel Viroin Hermeton, Office du Tourisme, Plateforme Jeunesse) et gestion décentralisée d'une partie des informations métiers publiées</p>

<span style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">A</span> <b>6.7 Favoriser la mise en valeur en ligne (Internet) des données géographiques produites par la commune de Viroinval, le Parc Naturel Viroin Hermeton et l'Office du Tourisme</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Partenaires</b>	OTV et PNVH
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	15
<b>Plan de travail</b>	1. Définition des données géographiques et cadre commun de travail 2. Définition et choix d'une plateforme et du standard (norme ISO / OpenGIS) permettant de diffuser les informations géographiques déterminées 3. Mise en ligne en commun d'une application WebGIS permettant de mettre en valeur les données géographiques de la commune de Viroinval, du PNVH et de l'OTV

<span style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">OO</span> <b>1.7 Organiser les archives "mortes" et "vivantes" de la commune</b>																																																									
<b>Indicateur de résultat</b>																																																									
<b>Priorité</b>	1																																																								
<b>Échéance</b>	31/12/2015																																																								
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET																																																								
<b>Responsable administratif</b>	Etat-civil - Population - Myriam Laurent - Chef de service																																																								
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Etat-civil - Population																																																								
<b>Budget propre</b>																																																									
<b>Budget des actions</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Global</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Europe</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Province</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>3500.0</td> <td>-</td> <td>3500.0</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Fédéral</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Wallonie</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Europe	-	-	-	-	-	-	-	Province	-	-	-	-	-	-	-	Ville	3500.0	-	3500.0	-	-	-	-	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018																																																		
Europe	-	-	-	-	-	-	-																																																		
Province	-	-	-	-	-	-	-																																																		
Ville	3500.0	-	3500.0	-	-	-	-																																																		
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-																																																		
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-																																																		
Autres	-	-	-	-	-	-	-																																																		

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	3500.0	-	3500.0	-	-	-	-

<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>7.1 Déterminer les aménagements à faire au second étage du château communal afin d'y accueillir les archives "vivantes" de la commune</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	
<b>Plan de travail</b>	
<b>Constat</b>	Le nouveau bâtiment ne permettant pas d'accueillir toutes les archives "vivantes" de la commune, il a été convenu que le second étage du château devait être réservé à l'organisation de celles-ci.

<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>7.2 Organisation des archives "mortes" en collaboration avec un historien local</b>							
<b>Échéance</b>	31/12/2014						
<b>Indice de santé</b>							
<b>Service</b>	Services - Etat-civil - Population						
<b>Budget propre</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Type de budget</th> <th style="width: 33%;">Année</th> <th style="width: 33%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2014</td> <td>3 500,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2014	3 500,0
Type de budget	Année	Montant					
Ville	2014	3 500,0					
<b>Commentaires budget</b>	<p>Mettre en œuvre une procédure informatique spécifique avec le concours de l'archiviste communal et du service des Affaires Civiles en vue de la gestion des archives communales numérisées (nomenclature, procédure de stockage, de mise-à-jour et d'intégration de nouvelles données numériques, etc.)... rien n'existe pour l'instant.</p> <p>Un marché spécifique sera organisé en 2014 (montant de 3500€) pour la poursuite de la numérisation...</p>						
<b>Progression</b>	0						
<b>Plan de travail</b>							

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

00 1.8 Améliorer la gestion des taxes dans leur ensemble			
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Augmentation des recettes de taxes et redevances	80	65
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET		
<b>Responsable administratif</b>	Finances - Stéphanie Fosty - Chef de service , Directeur financier - Laurent DELTOUR, Directrice Générale - Singrid PHILIPPE		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Finances		
<b>Budget propre</b>			
<b>Budget des actions</b>			

A 8.1 Désigner un agent recenseur chargé de faire l'inventaire physique nécessaire pour l'établissement de toutes les taxes	
<b>Échéance</b>	31/03/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	Néant
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas d'impact budgétaire. L'agent recenseur sera désigné en interne.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir l'agent au sein des services administratifs</li> <li>- Obtenir l'aval du Collège</li> <li>- Obtenir la désignation officielle du Conseil Communal</li> <li>- Mettre une méthode de travail en place</li> </ul>
<b>Constat</b>	Un rapport récent du CRAC relève que l'enrôlement des taxes n'est pas optimal. Le recensement actuel est réalisé de manière administrative et pas sur le terrain.

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>8.2 Etablir un protocole d'accord avec la zone de police des 3 Vallées afin d'obtenir leur appui dans le cadre du recensement</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	Zone de police des 3 Vallées
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas d'impact budgétaire
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Prévoir des réunions de sensibilisation avec la Zone de police des 3 Vallées sur la problématique du recensement. Organiser des réunions pour mettre en place des procédures et les formaliser par une convention.
<b>Constat</b>	Constat identique à l'action précédente.

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>8.3 Croiser les nombreuses banques de données disponibles à l'administration</b>							
<b>Échéance</b>	31/12/2014						
<b>Indice de santé</b>							
<b>Service</b>	Services - Finances						
<b>Partenaires</b>	Notre partenaire de service informatique Adehis						
<b>Budget propre</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Type de budget</th> <th style="width: 33%;">Année</th> <th style="width: 33%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2013</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2013	0,0
Type de budget	Année	Montant					
Ville	2013	0,0					
<b>Commentaires budget</b>	Il est difficile de définir le coût de la mise en place d'un système de croisement de nos bases de données. Le coût dépendra des systèmes retenus.						
<b>Progression</b>	0						
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les informations pouvant être croisées</li> <li>- Identifier les bases de données contenant ces informations (en interne et chez Adehis)</li> <li>- Définir un standard de base de données permettant la synchronisation des informations avec l'aide du service informatique interne et Adehis.</li> <li>- Synchroniser et récolter les données.</li> </ul>						
<b>Constat</b>	Problèmes de recensement évoqués dans les actions précédentes						

## 00 1.9 Optimiser la procédure administrative de la gestion des dépenses

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	30/06/2015
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET
<b>Responsable administratif</b>	Finances - Stéphanie Fosty - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Finances, Services - Travaux, Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	

### A 9.1 Eviter le double encodage des bons de commande par les services travaux et finances tout en gardant un contrôle de la part de ce dernier

<b>Échéance</b>	30/06/2015
<b>Indice de santé</b>	0
<b>Service</b>	Services - Finances
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demander le prix et acquérir le module du logiciel ATAL</li> <li>- Installer le module</li> <li>- L'écolage du responsable administratif du service travaux par l'agent du service finances responsable de l'encodage des bons de commandes.</li> </ul>
<b>Constat</b>	Les propositions de commande sont encodées 2 fois (service travaux et finances)
<b>Commentaires</b>	Le service des travaux s'est doté du programme ATAL qui permet de gérer les interventions. Un module permet la liaison du programme ATAL et du logiciel comptable Phénix. Le budget dépendra du prix de ce module impossible à définir actuellement.

<b>A 9.2 Etablir un calendrier des marchés publics le plus réaliste possible</b>	
<b>Échéance</b>	28/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Finances
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Sur base du tableau des voies et moyens de chaque exercice définir un calendrier des marchés publics à mettre en oeuvre afin d'éviter un engorgement en fin d'année.
<b>Constat</b>	Actuellement des engorgements sont constatés en fin d'exercice par l'afflux de marchés publics et bons de commande à lancer en dernière minute.

<b>A 9.3 Uniformiser la nomenclature du patrimoine entre les différents services</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Finances
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Organiser une réunion entre les services travaux et finances, afin d'apporter les modifications nécessaires, à l'encodage déjà réalisé dans le logiciel ATAL.
<b>Constat</b>	L'encodage a déjà été réalisé par le service travaux dans le programme ATAL, mais certaines incohérences subsistent.



Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

00 1.10 Diminuer régulièrement les dépenses	
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET
<b>Responsable administratif</b>	Finances - Stéphanie Fosty - Chef de service , Directrice Générale - Singrid PHILIPPE, Directeur financier - Laurent DELTOUR
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Directeur financier
<b>Budget propre</b>	

A 10.1 Etablir des tableaux de bord permettant l'établissement de budgets pluriannuels	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	Le taux de réalisation au budget ordinaire est déjà de 92% et pour le budget extraordinaire de 45%
<b>Service</b>	Services - Directeur financier
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Constat</b>	La réalisation de budgets pluriannuels devrait être une obligation dans les prochaines années.

A 10.2 Editer mensuellement une balance des dépenses (claire et fonctionnelle) à destination du collège afin de sensibiliser ses membres à l'évolution des dépenses	
<b>Description</b>	Se doter d'un outil permettant de connaître de manière précise la situation des crédits budgétaires
<b>Échéance</b>	30/01/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Finances
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	A l'interne, afin de limiter les coûts, des balances seront éditées régulièrement dans un format lisible et adressées au collège communal.

Etre une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses

<b>Constat</b>	Actuellement aucun outil informatique ne permet d'éditer ce type de balance dans le format souhaité.
----------------	--

<b>A 10.3 Réduire le volume de la dette et ainsi en réduire les charges</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2013
<b>Indice de santé</b>	Déjà en cours et à poursuivre
<b>Service</b>	Services - Directeur financier
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Lors de la remise d'un avis de légalité par le Directeur financier dans le cadre de l'article L1124-40 du CDLD, une mention supplémentaire sera ajoutée contenant l'incidence financière à courte et longue échéance de l'investissement.
<b>Constat</b>	La récente circulaire budgétaire a introduit pour toutes les communes une notion d'investissement maximum de 180 € / habitant. Afin de rester sous cette balise des mesures devront être prises.


<b>A 10.4 Augmenter les synergies avec le CPAS</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	CPAS de Viroinval
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Néant
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un constat des marchés et besoins existants dans les 2 entités. Mettre sur pieds des marchés communs si possible.</li> <li>- Préparer l'installation des 2 entités dans le nouveau centre administratif commun afin de rationaliser au maximum les coûts en matériels bureautique et informatique.</li> <li>- Etablir un calendrier de réunions pour s'assurer du recours systématique aux marchés publics communs quand cela est possible.</li> <li>- S'assurer de la concordance des budgets respectifs.</li> </ul>
<b>Constat</b>	Certaines synergies sont déjà organisées entre les 2 entités, mais doivent être améliorées et amplifiées.


**1.11 Optimiser la gestion des forêts pour garantir le revenu pour les générations futures**

<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET
<b>Responsable administratif</b>	Finances - Stéphanie Fosty - Chef de service , Directrice Générale - Singrid PHILIPPE
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Finances
<b>Budget propre</b>	

**11.1 Renforcer la collaboration avec le DNF et le monde de la chasse**

<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Finances
<b>Partenaires</b>	Association cynégétique et DNF
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Réunir les différents acteurs afin de gérer les bois de manière durable en tenant compte des intérêts de chacun
<b>Constat</b>	Il n'y a pas actuellement de vision convergente au niveau de la gestion du patrimoine forestier, de sa faune et de sa flore.


 <b>1.12 Optimiser le rôle de la Régie Foncière en matière de gestion patrimoniale</b>	
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET
<b>Responsable administratif</b>	Finances - Stéphanie Fosty - Chef de service , Directrice Générale - Singrid PHILIPPE
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Finances
<b>Budget propre</b>	

 <b>12.1 Faire un bilan du patrimoine, des actions et perspectives de la Régie Foncière</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Finances
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la concordance comptable des participations entre la Commune et la Régie Foncière en ce qui concerne leur patrimoine</li> <li>- Examiner la possibilité de l'intervention de la Régie Foncière au niveau de la réalisation des projets communaux</li> <li>- Optimiser la récupération des créances de la Régie Foncière (rappels réguliers)</li> </ul>
<b>Constat</b>	La gestion de la Régie Foncière n'est actuellement pas optimisée

<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-right: 10px;">OS</div> <h2 style="margin: 0;">2 Etre une commune qui renforce la structure spatiale et assure le maintien du caractère rural de l'entité</h2> </div>	
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
<b>Constat</b>	<p>Extrait de la phase 2 - options du SSC</p> <p><b>II.1 RENFORCER LA STRUCTURE SPATIALE</b></p> <p>Intitulé complet de l'objectif :</p> <p>Renforcer la structure spatiale et assurer le maintien du caractère rural de l'entité</p> <p>Référence(s) à la phase 1 :</p> <p>I.1 – caractéristiques générales</p> <p>I.4 – structure et caractéristiques du bâti</p> <p>I.5 – occupation du sol</p> <p>I.7 – réseaux d'infrastructures techniques</p> <p>I.8 – contexte socio-économique II.1 – plan de secteur</p> <p>II.2 – périmètres réglementaires</p> <p>II.6 – propriétés publiques et potentiel foncier</p> <p>Référence(s) au SDER :</p> <p>Objectif n°1 – structurer l'espace wallon</p> <p>Objectif n°6 – améliorer l'accessibilité du territoire wallon et gérer la mobilité</p> <p>Objectif n°7 – valoriser le patrimoine et protéger les ressources</p> <p>Référence(s) au PCDR :</p> <p>Objectif n°3 Préserver et valoriser les patrimoines</p> <p>Objectif n°5 Favoriser la qualité de vie de la population notamment par le soutien de la vie associative, le maintien d'un niveau d'équipement suffisant dans chaque village et l'amélioration du cadre de vie</p> <p>Référence(s) au PCM :</p> <p>Néant</p> <p><b>II.1.1 Renforcer la centralité</b></p> <p>Cette mesure vise à mettre un frein à la tendance (relativement récente par rapport à l'histoire de la commune) de l'éparpillement du bâti.</p> <p>Sa concrétisation passera par une mise en valeur des centres des anciennes communes, de manière à les rendre plus attractifs et à démontrer que le cadre de vie peut présenter davantage de qualités à l'intérieur des villages qu'en bordure de ceux-ci.</p> <p>Il s'agira donc notamment d'encourager la rénovation et la réaffectation (ou réhabilitation), qui permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valoriser le bâti existant, témoin de l'histoire, de la culture et du patrimoine local ;</li> <li>- bénéficier des atouts immatériels incorporés dans le patrimoine ;</li> <li>- se prémunir du gaspillage d'espaces non recyclables.</li> </ul> <p><b>II.1.2 Densifier l'urbanisation</b></p> <p>L'analyse de la situation existante a montré que les densités d'occupation du sol sont cohérentes dans la plupart des noyaux bâtis de l'entité mais sont relativement faibles dans les quartiers plus récents.</p> <p>La concrétisation de cette mesure passera par une exploitation du potentiel foncier dans les noyaux dont l'urbanisation apparaît prioritaire, c'est-à-dire ceux qui disposent</p>

Etre une commune qui renforce la structure spatiale et assure le maintien du caractère rural de l'entité

	<p>d'équipements, services, commerces et arrêts de bus, ... .</p> <p>Il s'agira notamment, dans le présent outil, de définir des objectifs de densité (nombre de logements par hectare) à atteindre par type de zone d'habitat du schéma des options territoriales.</p> <p>II.1.3 Rechercher une complémentarité fonctionnelle entre les noyaux villageois de l'entité</p> <p>L'analyse a mis en évidence les vocations (anciennes et actuelles) et potentialités des huit anciennes communes et de certains hameaux.</p> <p>Dans le projet de développement, il convient de proposer une vision à long terme de la complémentarité fonctionnelle entre ces noyaux. En effet, si certaines activités se retrouvent légitimement dans chaque village (logements, écoles, ...), il en est d'autres qui ne peuvent être présentes partout, pour des motifs techniques, financiers (ou autres). La mesure consiste à conforter Nismes dans son statut de pôle principal (logement, équipements et services) tout en précisant quelles complémentarités sont à développer avec les pôles secondaires (tels que Olloy et Oignies) et de donner (ou préserver) aux autres villages des spécificités : par exemple, pôle culturel (Treignes), pôle vert et d'accueil touristique (Oignies), pôle scientifique (Vierves), pôle rural et archéologique (Dourbes).</p> <p>II.1.4 Conforter la lisibilité de la structure spatiale</p> <p>L'analyse a montré que la structure spatiale des villages n'a été que peu perturbée par les phases successives de développement.</p> <p>Cette mesure vise non seulement à conforter cet atout mais aussi à apporter progressivement des améliorations au travers de l'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du schéma des options territoriales du schéma de structure ;</li> <li>- du schéma des circulations du schéma de structure ;</li> <li>- d'éventuels plans communaux d'aménagement (PCA) et rapports urbanistiques et environnementaux (RUE).</li> </ul>
--	---

 <b>2.1 Renforcer la structure spatiale de nos villages</b>			
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire		
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Pourcentage des permis d'urbanisme délivré dans le périmètre d'urbanisation prioritaire du SSC	100	0
	Pourcentage des permis d'urbanisme modifiés ou refusés sur base du SSC	10	0
	Arrêté d'approbation ou	4	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2014		
<b>Responsable</b>	4ème échevin - Françoise ROSCHER-PRUMONT		

Etre une commune qui renforce la structure spatiale et assure le maintien du caractère rural de l'entité

<b>mandataire</b>	
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cadre de vie
<b>Partenaires</b>	PNVH et pour le village de Vierves, la cellule architecturale des Plus Beaux Villages de Wallonie
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	S'agissant de "lignes de conduite" à respecter dans le cadre du Schéma de structure communal, cela n'a pas d'impact direct sur le budget communal. Seuls les PCA en cours ont un coût qui est décrit dans la fiche action y relative.

### **A** 1.1 A travers les permis d'urbanisme, contrôler que les permis délivrés se situent bien aux endroits considérés comme les plus propices à l'urbanisation dans le SSC

<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	En fin d'année, il faut comptabiliser les permis d'urbanisme qui auraient été délivrés conformément au SSC et en "dérogation" à celui-ci. L'indice est donc bon pour l'année en cours et serait mauvais si ce calcul n'était pas établi et joint au rapport annuel de l'administration.
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Dans l'analyse d'un projet d'urbanisme, le SSC doit être pris en compte, même si ce dernier est un document d'orientation.

### **A** 1.2 Appliquer le SSC dans la délivrance des permis d'urbanisme notamment pour ce qui concerne les zones déconseillées à l'urbanisation

<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	L'indice santé sera évalué en fin d'année et le pourcentage des permis octroyés dans des zones déconseillées à l'urbanisation devrait être de 0%
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>1.3 Poursuivre la réalisation des PCA en cours (Loret à Dourbes et Roche Trouée à Nismes) et abrogation des PCA d'Olloy et Tienne Breumont à Nismes</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	<p>Le PCA du Tienne du Loret de Dourbes est en cours, nous avons reçu en novembre 2013 les remarques du Fonctionnaire Délégué. Celles-ci ont été transmises au BEP - bureau d'études afin d'apporter les modifications sollicitées. Le dossier devra être revu par le collège avant d'être soumis au conseil pour adoption provisoire avant enquête publique.</p> <p>Le PCA de la Roche Trouée est en cours. Des documents doivent être fournis par le bureau d'études pour être soumis au Fonctionnaire Délégué. Le bureau d'études n'ayant plus les mêmes gestionnaires de dossier, celui-ci doit être relancé. Dossier a reprendre en main dès janvier 2014.</p> <p>Les deux autres PCA doivent faire l'objet d'un rapport de l'administration afin de proposer une abrogation au conseil communal. Attention être attentif aux modification du Codt...</p>

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">00</span> <b>2.2 Sensibiliser la population au Règlement Général des Bâtisses en Site rural, ainsi qu'au patrimoine local</b>			
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Nombre de réunions thématiques organisées et visites de terrain / an	2	0
	Nombre de dossiers de	3	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2014		
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET, 4ème échevin - Françoise ROSCHER-PRUMONT, 2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cadre de vie		
<b>Partenaires</b>	CCATM		
<b>Budget propre</b>			



## A 2.1 Présentation à la CCATM des enjeux de l'application du RGBSR dans nos villages afin que les membres soient des relais auprès de la population

<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

## A 2.2 Poursuivre la rénovation et la mise en valeur du Petit Patrimoine Wallon

<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	Cette mise en valeur se poursuit tout au long de la législature en fonction des crédits disponibles
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

## 00 2.3 Sur base du cadastre des immeubles inoccupés établi dans le cadre de la taxe communale, inciter les propriétaires à faire des travaux

Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Sur base de l'inventaire au 01/01/2014, nombre d'immeubles étant à nouveau occupés	10	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2014		
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET		
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service, Finances - Stéphanie Fosty - Chef de service		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cadre de vie		
<b>Budget propre</b>			

<b>A 3.1 Etablir un courrier type et une procédure de suivi visant la réalisation des travaux de ces immeubles et incitation à leur mise en location .</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Reprendre dans ce courrier toutes les informations utiles en matière de primes disponibles, circuit locatif etc...



### 3 Etre une commune qui protège et valorise les ressources, les richesses et le patrimoine local

Domaine	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire							
<b>Budget des sous-éléments</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	450325.0	67075.0	130125.0	120125.0	100000.0	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	8000.0	8000.0	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Constat</b>	<p><u>Extrait de la phase 2 Options du SSC</u>  <b>II.4 VALORISER LE PATRIMOINE</b>                      Intitulé complet de l'objectif :                      Protéger et valoriser les ressources, les richesses et le patrimoine local                      Référence(s) à la phase 1 :                      I.2 – structure physique                      I.3 – structure naturelle et paysagère                      I.4 – structure et caractéristiques du bâti                      I.5 – occupation du sol II.1 – plan de secteur                      II.3 – monuments et sites classés                      II.4 – arbres et haies remarquables                      II.6 – propriétés publiques et potentiel foncier                      Référence(s) au SDER :                      Objectif n°1 – structurer l'espace wallon                      Objectif n°7 – valoriser le patrimoine et protéger les ressources                      Objectif n°8 – sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs                      Référence(s) au PCDR :                      Objectif n°3 – Préserver et valoriser les patrimoines                      Référence(s) au PCM :                      Néant</p> <p>II.4.1 Valoriser le bâti et les espaces publics                      L'urbanisme, l'architecture, l'aménagement des rues, places et espaces doivent contribuer à améliorer la qualité du cadre bâti.                      Le Règlement sur les bâtisses en site rural doit inciter à augmenter la qualité des</p>							

conceptions et peut corollairement mettre un frein à certaines productions inappropriées. Il contribue également à créer les conditions d'une approche sensible et homogène des constructions, des espaces et des paysages.

Néanmoins, l'option doit viser à définir un cadre d'application du RGBSR plus adapté aux réalités actuelles. Il conviendra également d'aller plus loin que la seule conception normative du RGBSR en proposant :

- une valeur d'exemple au travers des projets « publics » ;
- une meilleure valorisation du patrimoine bâti et paysager (restaurations, mise en lumière, enterrement des câbles aériens, ...) ;
- une sensibilisation à la qualité de la production contemporaine.

#### II.4.2 Protéger et pérenniser la richesse de la biodiversité

De par la diversité des milieux naturels et semi-naturels (pelouses calcicoles, plusieurs faciès forestiers, plateau ardennais, Viroin et affluents, éperons rocheux et autres affleurements naturels), le territoire de la commune abrite une biodiversité extrêmement riche. Face aux différentes pressions anthropiques (fréquentation touristique, activités de loisirs, activités agricoles, ...), il est nécessaire de maintenir un effort de préservation et de pérennisation des écosystèmes.

L'option vise à définir un ensemble d'actions concordantes pour assurer la protection et la gestion des sites naturels et semi-naturels, améliorer la connaissance et le suivi du patrimoine naturel, lutter contre les nuisances environnementales et valoriser les sites d'intérêt géologique et écologique (anciennes carrières, tranchées, chemins creux, ...).

#### II.4.3 S'associer à la gestion de l'eau

A travers le schéma des options territoriales, le SSC vise à supprimer les risques d'urbanisation dans les zones inondables. A partir de la cartographie des zones inondées établie dans le cadre du diagnostic, l'option doit viser à approfondir les connaissances en matière de suivi de ces zones et de risques d'inondation.

En collaboration avec l'INASEP, il s'agit de contribuer à une meilleure connaissance de l'assainissement dans les différents villages et d'identifier les zones à problèmes de manière à établir une programmation réaliste des actions à entreprendre pour améliorer et contrôler l'épuration de l'eau dans la commune. L'évaluation environnementale a mis en évidence qu'en parallèle à cette programmation, il est nécessaire de réduire progressivement les rejets, émissions et pertes de substances pouvant entraîner la pollution des eaux souterraines et des eaux de surface.

Selon une approche plus globale, l'option doit viser à mettre en œuvre un outil de gestion à l'échelle du bassin versant. Cette démarche est nécessaire pour la gestion des conflits d'usages du Viroin : activités nautiques, touristiques, sportives, ... . Le contrat de rivière « Haute Meuse » marque le souhait de plusieurs communes de mener ensemble la gestion des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau. La participation de Viroinval à ce contrat de rivière permettra d'engager des actions concrètes pour gérer ces conflits et mieux préserver le milieu aquatique.

#### II.4.4 Gérer les ressources de manière durable

Le projet de développement doit présenter un caractère durable.

La concrétisation de cette option passe par un usage parcimonieux du sol (en relation avec l'objectif n°1 et le schéma des options territoriales) et une gestion qualitative du cycle de l'eau en veillant à la qualité de l'épuration et en particulier au caractère effectif des solutions individuelles.

Cette option vise également l'application de mesures qui contribuent à encourager les économies d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables au travers des ressources locales notamment. Il est primordial que la commune développe une politique énergétique en cohérence avec son image. Les économies d'énergie devront se faire à la fois au niveau des ménages, des équipements, de l'administration communale et des entreprises locales. Ainsi, on veillera à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la performance énergétique des bâtiments, aux choix des combustibles, à la production d'énergie renouvelables (panneaux solaires, bois-énergie, biomasse,...),...

Bien que la commune dispose d'un système de collecte efficace, d'un parc à conteneur et de plusieurs sites de collecte sélective de verre répartis sur toute l'entité, cette option doit aussi impliquer l'encouragement au recyclage et à la valorisation des déchets. Une priorité sera accordée à la prévention afin de réduire la production de déchets.

Enfin, l'option doit encourager la conservation des pratiques traditionnelles de la chasse et de la pêche pour une meilleure gestion cynégétique et piscicole.

#### II.4.5 Protéger les paysages typiques et améliorer les paysages existants dans le respect des caractéristiques locales

La commune doit accorder une attention particulière à l'évolution des paysages car il s'agit d'un de ses patrimoines majeurs, une richesse locale qui doit impérativement être préservée.

Dans ce contexte, bien que favorable au développement des énergies renouvelables, le schéma prend position en défaveur des éoliennes, en ce compris sur les parties de territoire des communes voisines qui sont perceptibles depuis Viroinval : il s'agit d'éviter de reproduire le cas de l'éolienne de Couvin. La future charte paysagère du PNVH (ou un éventuel RCU des espaces non bâtis) confirmera cette position.



### 3.1 Protéger les paysages typiques et améliorer les paysages existants dans le respect des caractéristiques locales


<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire							
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>			<b>Valeur déjà atteinte</b>			
	Réalisation d'une charte paysagère pour chaque village de l'entité	8			0			
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	31/12/2015							
<b>Responsable mandataire</b>	4ème échevin - Françoise ROSCHER-PRUMONT							
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cadre de vie							
<b>Partenaires</b>	PNVH							
<b>Budget propre</b>								
<b>Commentaires budget</b>	Financement à voir avec le PNVH							
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	68925.0	15675.0	15125.0	15125.0	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-


<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>1.1 Renouveler l'engagement de la commune à la charte "Les Plus Beaux Villages de Wallonie" pour le village de Vierves-sur-Viroin</b>			
<b>Échéance</b>	31/01/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	550,0
<b>Commentaires budget</b>	Il s'agit d'une cotisation annuelle en tant que membre de l'ASBL de 500 €/an + 0,12 €/habitant		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	- En janvier 2014 le conseil communal décidera de renouveler son engagement à la charte de qualité du village de Vierves-sur-Viroin en tant que Plus Beau Village de Wallonie. - Par la suite des synergies seront mises en place entre la commune et les différents partenaires en vue de redynamiser le développement touristique par des actions de mise en valeur du patrimoine.		

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>1.2 Elaborer une charte paysagère telle que prévue dans les Parcs Naturels</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	Réalisation de la charte pour les villages de Nismes et Vierves pour le 31/12/2014 A voir en concertation avec le PNVH
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	La première étape sera d'établir un plan de travail en concertation avec Arielle GUILLAUME

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> 1.3 Installer des bulles à verre enterrées dans tous les villages de l'entité			
<b>Échéance</b>	31/12/2015		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie		
<b>Partenaires</b>	BEP environnement		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2012	23 000,0
	Ville	2013	15 125,0
	Ville	2014	15 125,0
<b>Commentaires budget</b>	En 2012, réalisation de Nismes et Dourbes De 2013 à 2015, réalisation d'Olloy, Treignes et Vierves. Les autres villages seront étudiés ultérieurement.		
<b>Progression</b>	25		
<b>Plan de travail</b>			



 <b>3.2 Gérer les ressources de manière durable</b>								
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Environnement							
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>			<b>Valeur déjà atteinte</b>			
	création d'une éco-team au sein de l'administration	1			0			
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	31/12/2016							
<b>Responsable mandataire</b>	4ème échevin - Françoise ROSCHER-PRUMONT, Le Bourgmestre - Bruno BUCHET							
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cadre de vie							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	15000.0	5000.0	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-

 <b>2.1 Créer une éco-team au sein de l'administration communale</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Ce projet a pour objectif de pouvoir sensibiliser l'ensemble du personnel communal et des entités para-communales à l'économie d'énergie, mais également des

	consommables (cartouche d'encre, papiers, etc...). Celui-ci ne pourra être mis en place que lorsque les services seront ré-organisés complètement, c'est pourquoi il est porté à 2015.
--	--

A 2.2 Elaborer une convention avec une société de pêche pour l'exploitation de l'étang du parc communal	
<b>Échéance</b>	16/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Partenaires</b>	PNVH, APN Nismes, OTV
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Convention passée au conseil communal du 16/12/2013. Recette annuelle pour la commune de +- 120 €
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

A 2.3 Poursuivre le plan MAYA										
<b>Échéance</b>	30/06/2014									
<b>Indice de santé</b>										
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie									
<b>Partenaires</b>	PNVH									
<b>Budget propre</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Type de budget</th> <th style="width: 30%;">Année</th> <th style="width: 40%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2011</td> <td>5 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2012</td> <td>5 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2011	5 000,0	Ville	2012	5 000,0
Type de budget	Année	Montant								
Ville	2011	5 000,0								
Ville	2012	5 000,0								
<b>Commentaires budget</b>	Chaque année nous pouvons bénéficier d'une subvention de 2500 € pour couvrir les frais de sensibilisation et de 2500 € pour couvrir les plantations mellifères.									
<b>Progression</b>	80									
<b>Plan de travail</b>										
<b>Commentaires</b>	Signature de la charte d'engagement "Commune Maya" le 28/03/2011									

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>2.4 Cartographier les dépôts sauvages et signature d'un protocole de collaboration entre le service technique des travaux, le PNVH et la police</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Partenaires</b>	PNVH, zone de police
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>En amont de ce travail, il faudra, en collaboration avec Fabien Pasquasy - Responsable de l'informatique, établir un modèle conceptuel des données cartographiques qui permettra de déterminer - en fonction des besoins relevés (situation, état de suivi, résolution, etc...) et type géographique (ligne, polyligne, ponctuel, surfacique...) un cadastre précis des dépôts sauvages sur l'entité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le PNVH et le service des travaux vont collaborer afin de cartographier les zones sensibles des dépôts sauvages</li> <li>- Un protocole relatif à la découverte et à l'enlèvement de dépôts clandestins sur le domaine public a été signé le 20 septembre 2013 entre l'administration communale et la zone de police.</li> </ul> <p>Une évaluation de la collaboration est prévue fin 2014.</p>

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>2.5 Poursuite des projets de sensibilisation à la gestion des déchets en collaboration avec le BEP</b>	
<b>Échéance</b>	30/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>Les subventions allouées au BEP permettent à celui-ci d'organiser des actions de sensibilisation pour les citoyens, les écoles, les associations etc... pour l'ensemble des communes partenaires.</p>



### 3.3 Poursuivre la mise en oeuvre des projets permettant de diminuer de 20% les émissions de CO<sup>2</sup> d'ici 2020

<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Energie							
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>			<b>Valeur déjà atteinte</b>			
	Pourcentage des émissions de CO <sup>2</sup> diminué depuis 2006	20			0			
	Nombre de points lumineux remplacés par du	1 000			0			
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	31/12/2016							
<b>Responsable mandataire</b>	4ème échevin - Françoise ROSCHER-PRUMONT, 2ème échevin - Baudouin SCHELLEN							
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cadre de vie							
<b>Partenaires</b>	PNVH et le Guichet de l'énergie							
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>			<b>Montant</b>			
	Wallonie	2013			8 000,0			
<b>Commentaires budget</b>	La promesse de subvention a été obtenue dans le cadre de la campagne Pollec visant la mise en place d'un plan d'actions en faveur de l'énergie durable.							
<b>Budget des actions</b>		<b>Global</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	306000.0	16000.0	85000.0	105000.0	100000.0	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-

<b>Constat</b>	Les engagements pris jusqu'à présent par la commune ont été : - Signature de la convention des Maires - Charte commune Energ-éthique - Participation à la campagne Pollec - Depuis 2007, la commune a la volonté de maîtriser l'augmentation des coûts des énergies. Pour cela elle a mis en place des moyens humains et techniques (comptabilité énergétique, engagement d'un conseiller en énergie, mise en place d'un guichet de l'énergie, remplacement de chaudières, châssis, isolation etc...)
<b>Commentaires</b>	Pour ce qui concerne l'échéance de 2020, un premier bilan sera établi pour le 31 décembre 2015 au plus tard

<b>A 3.1 Etablir un PAED et analyser celui-ci afin de fixer des priorités d'actions</b>			
<b>Échéance</b>	30/06/2014		
<b>Indice de santé</b>	La rédaction du PAED est en cours, mais des difficultés sont apparues avec les auteurs de projet. A revoir sur base d'un nouveau dossier.		
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie		
<b>Partenaires</b>	PNVH Les auteurs de projet : Objectif 2050 et Mr Laureys		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	16 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Subvention de 8000 € (soit 50% du coût)		
<b>Progression</b>	50		
<b>Plan de travail</b>			

<b>A 3.2 Remplacer les éclairages au mercure existants en LED</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie		
<b>Partenaires</b>	AIEG		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	85 000,0
	Ville	2015	105 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Le budget total s'élève à +- 289 775 €, celui-ci a été réparti sur 3 ans. Cela représente le remplacement de 1000 points lumineux pour l'ensemble des villages Un subvention de 24.500 € est promise par l'IRM, pour le village de Dourbes. Pour l'instant le reste est sur fonds propres.		

<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Dourbes et Nismes : 2014 pour +- 287 luminaires Olloy- Treignes - Vierves : 2015 pour 354 luminaires Oignies - Mazée - Le Mesnil : 2016 pour 337 luminaires
<b>Constat</b>	Obligation européenne de remplacer l'éclairage au mercure avant fin 2017.

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> 3.3 Organiser des formations sur l'énergie et le développement durable dans les écoles	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Partenaires</b>	PNVH, le guichet de l'énergie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	75
<b>Plan de travail</b>	<p>En 2011, le conseiller en énergie avec le facilitateur éducation-énergie, le PNVH et le guichet de l'énergie ont proposé une sensibilisation pour les élèves des écoles primaires.</p> <p>En 2012, sensibilisation auprès des élèves de 5ème et 6ème primaires des écoles de Oignies, Olloy et Vierves. Participation à la campagne "Ecoles pour demain" organisée par l'ASBL COREN et obtention du label pour les 3 implantations du label "Ecoles pour demain" remis par le Ministre Henry le 08 mai 2012.</p> <p>En 2013, séances de sensibilisation pour les enseignants à l'utilisation rationnelle de l'énergie données par le conseiller en énergie.</p> <p>Sensibilisation par un courrier envoyé à tous les occupants des infrastructures communales visant l'utilisation rationnelle de l'énergie.</p> <p>En 2014, en collaboration avec le PNVH et le guichet de l'énergie, de nouvelles animations se dérouleront dans les implantations participantes. Celles-ci restent à déterminer.</p>

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> 3.4 Maintenir à jour et améliorer la comptabilité énergétique	
<b>Échéance</b>	30/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	80
<b>Plan de travail</b>	<p>La comptabilité énergétique a débuté en 2008 et se poursuit depuis lors sur base des factures énergétiques.</p> <p>En 2014-2015, l'objectif est d'affiner celle-ci et son suivi. Pour l'instant peu de temps à</p>

	y consacrer et dès lors pas de pistes concrètes visant cette amélioration.
<b>Constat</b>	Les fichiers excel mis en place sont à améliorer, mais donnent déjà de bonnes indications sur l'évolution de nos consommations et montrent ainsi les bâtiments prioritaires en terme d'investissements.

### 3.5 Gestion centralisée de tous les points de chauffe des bâtiments communaux

<b>Échéance</b>	06/02/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	0,0
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection du bâtiment prioritaire pour l'installation d'une télégestion sur base de la comptabilité énergétique : école de Oignies</li> <li>- Des informations ont été sollicitées auprès d'installateurs et une estimation a été fournie.</li> <li>- Un dossier a été déposé dans le cadre de l'UREBA exceptionnel 2013</li> </ul> Le dossier sera poursuivi en fonction de l'obtention ou pas de cette subvention.		

### 3.4 Organiser des activités diverses et variées dans le cadre des commémorations des 2 guerres

<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Culture
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	30/12/2018
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET
<b>Responsable administratif</b>	Etat-civil - Population - Myriam Laurent - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Etat-civil - Population
<b>Budget propre</b>	

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>4.1 Etablir un planning des différentes manifestations qui seront organisées entre 2014 et 2018</b>	
<b>Échéance</b>	30/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Etat-civil - Population
<b>Partenaires</b>	Centre culturel, Monsieur Nain - historien local et les associations diverses de Viroinval
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>Les actions prévues sont reprises ci-dessous</p> <p><b><u>HISTOIRE ET PATRIMOINE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance de Dourbes en qualité de « village martyr », avec cérémonie officielle, pose d'une plaque commémorative et diverses manifestations dans le village, balade guidée retraçant les événements, manifestation prévue le week-end des 23 et 24 août 2014</li> <li>• Exposition : Belgique 1914-1945 par la Fondation Auschwitz « Passage de témoins – La Belgique au cœur d'une histoire Européenne 1914-1945 », prévue à partir du 08 mai 2015 pour plusieurs jours</li> <li>• Conférence/débat : par le Général français en retraite Mr Henri Paris, sur le thème « 14-18, la grande fracture », prévue le 11 novembre 2014</li> <li>• Conférence/débat : par GDP Production L'Entreprise historique (Mr Gérard Dardart, Docteur en histoire de Paris-Sorbonne) - Thématique non arrêtée à ce jour mais le choix s'orientera sur des faits locaux marquants , afin d'éveiller l'intérêt du public, prévue, en principe, le 11 novembre 2015</li> <li>• Création d'un monument commémoratif du centenaire de la 1ère guerre ainsi que la mise en place de stèles commémoratives, avec cérémonies officielles</li> <li>• Création et inauguration d'un Parcours/circuit mémoriel et touristique « Viroinval, sur les pas de la mémoire », avec cérémonie officielle</li> <li>• Mise en valeur du monument aux morts de la Place de Châtillon à Nismes (1ère et 2ème guerres mondiales), en vue des commémorations des guerres 14-18 et 40-45, dans le cadre de l'appel à projet « Entretien de la Mémoire », avec cérémonie officielle</li> <li>• Travaux d'entretien de sept sépultures d'acteurs de guerre 14-18 et 40-45, avec pose d'un panneau didactique (cimetière d'Olloy-sur-Viroin), dans le cadre de l'appel à projet « Entretien de la Mémoire », avec cérémonie officielle</li> <li>• Mise en valeur du site des canons de Vierves, rares vestiges et traces militaires sur le territoire de Viroinval (restauration)</li> <li>• Spectacle - Grand Evénement « Guerre et Paix », sur le site des canons à Vierves, par l'Amicale 82ND AB 508TH Viroinval, prévu du 18 au 21 juillet 2014</li> </ul> <p><b><u>CULTURE – TOURISME - INTERGENERATIONNEL</u></b></p> <p><b>Spectacle CINEMA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « 14-18 Le Bruit et la fureur » - documentaire de 2008, à partir d'images d'archives colorées, signé Jean-François Delassus (le documentaire retrace l'analyse de la Grande Guerre, sous l'angle de la contradiction entre la souffrance sur le front et l'engagement de toutes les sociétés dans une guerre dont l'ampleur, la violence et le caractère ont préfiguré et engendré les tragédies du 20ème siècle)</li> <li>• « Joyeux Noël » - film français réalisé par Christian Carion - ce film a pour sujet la</li> </ul>



Trêve de Noël de 1914, dans les tranchées

- « A l'Ouest, rien de nouveau » film américain de 1930 adapté de l'œuvre d'Erich Maria - en 1916, un groupe de jeunes allemands interrompent leurs études pour aller se battre sur le front - le film décrit avec simplicité et vérité leur existence dans les tranchées, leurs souffrances et leur mort
- « Les Sentiers de la gloire » - film américain de Stanley Kubrick, sorti en 1957, d'après le livre du même nom de Humphrey Cobb paru en 1935 - réquisitoire contre la folie de la grande guerre
- « Un long dimanche de fiançailles » film français de Jean-Pierre Jeunet réalisé en 2004 - dans les tranchées de la Somme, pendant la Première Guerre mondiale, cinq soldats sont accusés de s'être « auto mutilés » pour échapper à leur devoir – ce film raconte la bataille de la Somme à travers le destin de ces soldats et celui, à l'arrière, de leurs épouses et familles.

Les séances, prévues d'août 2014 à novembre 2014, pourront être complétées par un échange avec un historien ou autre invité (proposition Centre culturel régional et Ciné Chaplin).

Spectacle THEATRE

- « J'ai rencontré un héros » coproduction de l'asbl Isolat et du Centre culturel de Fosses-la-Ville avec le soutien du Théâtre des Zygomars, spectacle jeune public, dès neuf ans, prévu en 2014 – mêlant théâtre d'objet et manipulation d'une marionnette à taille humaine, ce spectacle raconte l'histoire d'une rencontre émouvante entre un jeune homme et son arrière grand-père
- Pièce de « théâtre amateur » inter générationnelle, prévue en 2017 ou 2018.

Débats LITTÉRATURE (Action Sud - Cabarets littéraires dédiés « 14-18 » et animations littéraires pour les écoles primaires et secondaires)

Entre 2014 et 2018

- 2014 : « Haine et propagande de guerre » - l'ouvrage « Principes élémentaires de propagande de guerre », sera commenté par le Professeur Anne Morelli, historienne belge
- 2015 : le Centre culturel proposera la découverte de livres axés sur la souffrance et de son universalité (exemple : « Solitude de la pitié » de Giono)
- 2016 : les écrivains combattants seront mis à l'honneur (Louis Pergaux, Guillaume Apollinaire, Jules Romain, Georges Duhamel...)
- 2017 : le rôle des femmes pendant la guerre et leur indépendance - débat mené au départ du livre de Giono « Le grand troupeau »
- 2018 : une réflexion sur le nationalisme contre le pacifisme et l'internationalisme (avec les œuvres telles que celles de Romain Rolland et d'Eric Maria Remarque « Au-dessus de la mêlée » et « A l'ouest, rien de nouveau »)
- Pour les écoles : des animations adaptées à l'âge des élèves seront proposées (exemple : « La guerre des boutons » ....)


LES ARTS PLASTIQUES

- Exposition « Musée du Petit Format » - 4.900 portraits en petits formats de soldats de 14-18 (œuvre de Mr Dany Delepière), prévue du 09 mai au 15 juin 2014
- Réalisation, dans le Parc de Nismes, d'une sculpture tubulaire commémorative du centenaire (par l'artiste français, Mr Vincent Treu, en collaboration avec le Centre culturel)

EXCURSIONS


- à Verdun - par les seniors d'Olloy « Les Tamalous », prévue le 23 avril 2014
- à Ypres – voyage intergénérationnel par l'asbl le Gascot, prévue le 03 juillet 2014


	<p>DIVERS</p> <p>Comment était la vie de tous les jours en 1914 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animations à l'Ecomusée du Viroin de Treignes sur la fabrication du pain noir, la fabrication du beurre (le barattage), démonstrations de préparations culinaires ; soupes, potées, confitures .....</li> </ul> <p>Le travail à la ferme</p> <p>Une journée sportive à Nismes avec une exposition sur l'évolution des jeux olympiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition sur un thème non guerrier : « La vie quotidienne en 14-18 », par l'Office du Tourisme de Viroinval, prévue en 2015</li> <li>• Exposition « Le grenier du centenaire de la première guerre », dans le grenier de la maison des Baillis de Nismes, prévue en 2015</li> </ul>
<b>Commentaires</b>	<p>Ces projets ont été choisis par les groupes de travail constitués par thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intergénérationnel, Ecole, Jeunesse, Senior</li> <li>- Education permanente, musée, culture</li> <li>- Patrimoine, conférences</li> </ul>


 <b>3.5 Gérer les cimetières de l'entité de manière optimale en y intégrant la dimension patrimoniale</b>			
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Règlement de cimetière adopté par le conseil communal	1	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2015		
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET		
<b>Responsable administratif</b>	Etat-civil - Population - Myriam Laurent - Chef de service		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Etat-civil - Population		
<b>Budget propre</b>			

<b>A 5.1 Rédiger le règlement cimetière conformément au décret</b>	
<b>Échéance</b>	30/04/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Etat-civil - Population
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<b>A 5.2 Etablir un cadastre de toutes les concessions et de tous les cimetières</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Etat-civil - Population
<b>Partenaires</b>	Bernard Nain
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>Etablir un dossier pour chacune des concessions reprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- version papier : photo du monument, actes d'octroi et/ou de renouvellement , renseignements sur les personnes inhumées</li> <li>- version informatique : photo du monument, n°, personnes inhumées avec date de décès et historique de l'emplacement, personnes de contact, décision de collègue et/ou conseil (acte d'octroi, renon., ...) remarques sur l'état du monument</li> <li>- Monument avec valeur patrimoniale (architecturale ou en fonction de la personnalité du défunt - Ancien Combattant, Autorité politique, personnage "remarquable", ...)</li> <li>- Ossuaires</li> <li>- Espaces lapidaires</li> </ul>

 <b>3.6 Poursuivre une étroite collaboration avec le Parc Naturel Viroin Hermeton (PNVH)</b>			
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Environnement		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Protocole de collaboration établi	1	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Responsable mandataire</b>	4ème échevin - Françoise ROSCHER-PRUMONT		
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service		
<b>Service gestionnaire</b>			
<b>Partenaires</b>	PNVH		
<b>Budget propre</b>	<b>Type de budget</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>
	Ville	2013	30 400,0
<b>Commentaires budget</b>	Le montant de la subvention varie en fonction de celle versée par le SPW		
<b>Commentaires</b>	Il n'y a pas d'actions spécifiques reprises sur base de cet objectif opérationnel, il s'agit de confirmer l'utilité du PNVH et la volonté communale de garder l'institution.		

 <b>6.1 Mettre en place un protocole de collaboration avec le PNVH</b>	
<b>Échéance</b>	01/09/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Partenaires</b>	PNVH
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	- Organisation d'une réunion avec l'échevin responsable, les services communaux concernés et le directeur du PNVH afin de définir clairement un protocole de collaboration reprenant les obligations de chaque partenaire afin d'aboutir aux projets souhaités par les membres du collège et le conseil d'administration du PNVH. - Rédaction et accord sur le protocole de collaboration par l'ensemble des parties.
<b>Constat</b>	Beaucoup de projet sont initiés par le PNVH par des personnes compétentes en matière d'environnement. Ces projets doivent par la suite être portés par la commune afin d'obtenir des aides financières de la part de la Région Wallonne ou autres, des difficultés apparaissent alors car les deux entités n'ont pas travaillé en collaboration dès le départ du projet.

 <b>4 Etre une commune qui intègre la dimension économique dans le projet de développement et valorise les atouts locaux</b>	
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
<b>Constat</b>	<p><u>Extrait de la phase 2 options du SSC</u>  <b>I.2 INTEGRER LA DIMENSION ECONOMIQUE</b>            Intitulé complet de l'objectif :            Intégrer la dimension économique dans le projet de développement et valoriser les atouts locaux</p> <p>Référence(s) à la phase 1 :            I.1 – caractéristiques générales            I.5 – occupation du sol            I.6 – voies de communication et espace public            I.7 – réseaux d'infrastructures techniques            I.8 – contexte socio-économique II.1 – plan de secteur            II.2 – périmètres réglementaires            II.6 – propriétés publiques et potentiel foncier</p> <p>Référence(s) au SDER :            Objectif n°5 – contribuer à la création d'emploi et de richesses</p> <p>Référence(s) au PCDR :            Objectif n°1 – Soutenir et développer les activités créatrices d'emplois, axées sur les spécificités de la Commune. Il s'agit d'explorer toutes les pistes de création et de diversification de l'emploi sur base des potentialités spécifiques au territoire communal dont les principales sont le tourisme, l'environnement et la mise en valeur des patrimoines au sens large.            Objectif n°2 – Gérer et développer le tourisme ; objectif sous-tendu d'une part, par la volonté d'appuyer le développement économique et la création d'emploi par l'adaptation d'un secteur traditionnel local et la création d'une nouvelle dynamique générée par le Parc naturel et l'émergence d'une demande touristique basée sur la qualité de l'environnement et des patrimoines, et d'autre part, par la volonté de gérer les effets et de maîtriser les retombées du tourisme sur l'économie locale, l'environnement et le cadre de vie de la population.            Objectif n°6 – Améliorer l'attractivité de la Commune en renforçant l'image de marque de Viroinval à l'intérieur et à l'extérieur de la Commune</p> <p>Référence(s) au PCM :            Néant</p> <p>II.2.1 Valoriser les atouts spécifiques de la commune            L'analyse socio-économique a montré le besoin de redynamisation économique du territoire communal. Dans cette optique, il s'agit de valoriser économiquement les atouts de Viroinval. Tout d'abord, l'option vise à soutenir l'agriculture et les productions locales en favorisant, par exemple, la création de labels ou les circuits de commercialisation courts. Toute possibilité de diversification agricole, permettant des</p>

débouchés potentiels, devra être étudiée. L'information récurrente auprès de la population agricole et non agricole est également un facteur de dynamisation important.

Les produits issus de la chasse et de la pêche entrent également dans cette logique de valorisation des atouts locaux.

Le paysage et l'aspect « nature préservée » sont des atouts majeurs ; ceux-ci ne doivent pas seulement être pris en compte dans une optique naturaliste ou touristique. Beaucoup d'entreprises souhaitent aujourd'hui s'installer dans des cadres de vie agréables comme celui que présente Viroinval. Le développement économique de la commune pourrait donc aussi passer par une campagne de publicité auprès des entreprises qui mettrait en avant ses atouts pour l'implantation d'entreprises. Enfin, la commune doit veiller à valoriser son patrimoine culturel à travers la promotion de l'histoire locale et le dynamisme des échanges culturels.

Il s'agira plus généralement de veiller à mieux faire connaître la commune. Pour ce faire, un travail de lobby par rapport au projet d'élargissement du gabarit de l'axe N5/E420 sera mené car, contrairement aux communes résidentielles situées directement au sud de Charleroi (Ham-sur-Heure, Walcourt,...), opposées à ce projet à cause de ces impacts directs (expropriations, bruit), Viroinval ne pourrait a priori que bénéficier de la concrétisation de cette liaison plus rapide entre Charleville-Mézières et Charleroi.

#### II.2.2 Développer les filières locales d'activités économiques


Tout d'abord, les actions visées par cette option doivent contribuer à poursuivre le développement touristique de l'entité, en mettant en valeur les atouts naturels locaux mais aussi les produits du terroir et les savoir-faire locaux. L'axe de développement touristique choisi par la commune qui est celui d'un tourisme « vert » et doux ne doit pas limiter les actions. Plusieurs atouts présents sur la commune sont à mettre en avant (cf. option précédente) et nous pouvons d'ores et déjà penser à différentes « trames » comme celle du naturalisme bien sûr, mais aussi le passé lié aux activités industrielles d'antan (saboterie, tannerie, fabrication du bouchon) et qui pourrait devenir un thème touristique important. Toutes les activités autour de la ruralité, l'agriculture, de la ferme et de sa production doivent être mises en avant dans la dynamique de loisirs, tant au niveau de l'hébergement que des activités ou de « l'achat-souvenir ».

Les commerces locaux, généralement de petite taille, sont encore présents dans la plupart des noyaux villageois. L'option doit viser, par des actions de promotion ou de formation, à maintenir, soutenir et développer ces commerces, qui jouent un grand rôle dans la cohésion sociale de l'entité. L'accent peut être mis également sur la relation avec la production agricole locale. Il sera aussi important de tenir compte du faible pouvoir d'achat local qui oriente ce développement vers des commerces de première nécessité plutôt que vers des boutiques de luxe.

Les activités artisanales sont également bien réparties ; celles-ci, de par l'image qu'elles donnent au territoire, doivent être soutenues et valorisées aussi. Les entreprises artisanales et industrielles sont par contre quasi-inexistantes. L'option doit permettre de développer cette filière, tout en étant soucieux de l'adéquation avec l'image de la commune, de l'intégration paysagère, des règles urbanistiques et de la réalité socio-économique

Les forêts viroinvaloise présentent des spécificités ainsi qu'une potentialité

	<p>économique non négligeable. L'analyse a montré que plus de 80 % de cette forêt est productive. La filière-bois doit donc être maintenue et dynamisée car elle est susceptible de créer des emplois et de valoriser les ressources locales. L'option doit viser à encourager la structuration de la filière et la promotion de débouchés pour les essences locales.</p> <p>D'autres filières existent ou sont envisagées : loisirs sportifs, horeca, ... . Dans le secteur de la construction, sera recherchée la valorisation d'un savoir-faire lié aux matériaux locaux et aux techniques de construction traditionnelle.</p> <p>Le projet devra permettre le maintien et le développement raisonné de ces filières ainsi que des modalités d'évaluation de la qualité de leur évolution par rapport aux autres objectifs (afin d'éviter que le développement économique nuise à la qualité de l'environnement, de la sécurité, du cadre de vie, ...).</p> <p>II.2.3 Organiser les conditions d'une mixité acceptable des activités</p> <p>L'approche « fonctionnaliste » de l'aménagement du territoire (« compartimentage » de l'habitat, des activités économiques, des équipements communautaires, des infrastructures de loisir et des espaces verts), promue dès le milieu du 20e siècle, a montré ses limites.</p> <p>L'un des grands enjeux de l'aménagement du territoire à l'heure actuelle est de réussir à organiser des conditions permettant de recréer une forme de mixité des fonctions pour éviter l'évolution vers des villages dorts. </p> <p>Le schéma des options territoriales ambitionnera de relever ce défi en « balisant » la manière de concrétiser cette mixité.</p>
--	--

 <b>4.1 Développer les filières locales d'activités économiques</b>			
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire		
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Etude de faisabilité d'une maison de l'artisanat	1	0
	Nombre de marchés	6	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2015		
<b>Responsable mandataire</b>	4ème échevin - Françoise ROSCHER-PRUMONT, 1er Echevin - Jean-Marc DELIZEE		
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service, Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cadre de vie, Services - Bien Etre		
<b>Partenaires</b>	PNVH, OTV		
<b>Budget propre</b>			

Être une commune qui intègre la dimension économique dans le projet de développement et valorise les atouts locaux

<b>A 1.1 Organisation mensuelle de marchés du terroir</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	PNVH
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<b>A 1.2 Etude de faisabilité d'une maison de l'artisanat</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Partenaires</b>	PNVH
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	



## 5 Etre une commune qui favorise une mobilité durable, qui améliore l'accessibilité et l'usage des espaces et équipements



<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité							
<b>Budget des sous-éléments</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2300.0	-	2300.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Constat</b>	<p>Extrait de la phase 2 - Options du SSC                      II.3 SECURISER ET FACILITER LES DEPLACEMENTS                      Intitulé complet de l'objectif :                      Sécuriser les déplacements, favoriser une mobilité durable et améliorer l'accessibilité et l'usage des espaces et des équipements</p> <p>Référence(s) à la phase 1 :                      I.1 – caractéristiques générales                      I.4 – structure et caractéristiques du bâti                      I.5 – occupation du sol                      I.6 – voies de communication et espace public II.1 – plan de secteur                      II.5 – statuts juridiques                      II.6 – propriétés publiques et potentiel foncier                      III.1– schéma directeur cyclable des routes de Dinant-Philippeville</p> <p>Référence(s) au SDER :                      Objectif n°1 – structurer l'espace wallon                      Objectif n°6 – améliorer l'accessibilité du territoire wallon et gérer la mobilité                      Objectif n°8 – sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs</p> <p>Référence(s) au PCDR :                      Objectif n°4 – Faciliter l'accessibilité et les déplacements dans la commune : (a) Améliorer la sécurité routière pour l'ensemble des usagers, (b) Améliorer l'accessibilité entre la commune et des pôles voisins</p> <p>Référence(s) au PCM :</p>							

Objectif n°1 – Promouvoir une mobilité durable pour tous en diminuant l'impact et l'utilisation de la voiture et en favorisant l'usage des modes doux et des transports en commun : (a) Développer un plan de déplacements pédestres sûrs qui combrent les chaînons manquants et s'articulent au réseau cyclable et de transports en commun, (b) Conforter la place accordée au vélo depuis le lancement du « Plan Vélo »

Objectif n°3 – Offrir une bonne accessibilité des lieux fortement fréquentés tant à l'intérieur de l'entité qu'à l'extérieur : (a) Assurer la liaison avec l'hôpital de Chimay, (b) Renforcer l'efficacité et la complémentarité des réseaux TEC et SNCB, (c) Gérer le stationnement des véhicules motorisés

### II.3.1 Favoriser une mobilité durable

Même si la commune ne maîtrise pas toutes les composantes des déplacements qui s'effectuent sur son territoire, elle peut contribuer à maîtriser la mobilité.

Le PCM a jeté les bases d'une mobilité plus durable, le SSC poursuit dans cette voie en appliquant cette philosophie à l'ensemble de l'entité.

L'option doit viser à faire en sorte de favoriser tant que possible au sein de la commune les modes de déplacements doux et limiter au maximum les impacts négatifs générés par le trafic lié au tourisme (moyens de transports plus « agressifs » que sont la voiture et l'autocar).

### II.3.2 Assurer la sécurité et le confort des déplacements

La commune connaît quelques « points noirs » en matière de sécurité routière. Ceux-ci ont été mis en évidence dans notre diagnostic. Ce constat s'applique particulièrement aux piétons, cyclistes et autres usagers « faibles ». L'objectif du SSC est de poursuivre l'effort de sécurisation tel qu'il a été initié par des outils récents de planification (PCDR, PCM, ...) et de répondre ainsi à la demande de sécurité pour les concentrations piétonnes existantes et potentielles.

Le schéma des circulations et le catalogue des mesures viseront à lutter contre le sentiment d'insécurité et à concevoir de nouveaux aménagements efficaces de ce point de vue.

Il conviendra par ailleurs d'améliorer progressivement l'état du revêtement de certaines voiries.

### II.3.3 Améliorer les conditions de déplacements des usagers faibles

Comme nous l'avons vu dans l'analyse, il reste beaucoup d'efforts à faire pour faciliter la mobilité des usagers faibles. La situation nécessite d'abord la définition d'une stratégie des priorités (dans le schéma des circulations) en rapport avec le schéma des options territoriales et ensuite l'inscription d'actions concrètes dans le catalogue des mesures.

Il faudra que les services publics, au travers de leurs propres actions, sensibilisent tous les usagers et offrent des équipements adéquats (parkings aménagés, rampes d'accès, guichets surbaissés, ...).

En outre, on veillera à appliquer cet objectif dans l'octroi des permis d'urbanisme et des permis uniques (et dans la vérification des travaux réalisés).

L'option doit également axer l'amélioration sur les publics à mobilité réduite, c'est-à-

Etre une commune qui favorise une mobilité durable, qui améliore l'accessibilité et l'usage des espaces et équipements

dire les personnes âgées mais aussi les personnes sans ressources ou les ménages ne disposant pas de véhicules personnels (soit près de 20 % selon le PCM).

#### II.3.4 Améliorer les transports publics

L'option doit contribuer à améliorer l'usage des transports en commun et à mettre au point des solutions alternatives innovantes dans ce domaine. En effet, le diagnostic a clairement mis en évidence un manque de satisfaction d'une partie des usagers concernant les transports en commun. Cependant, il est peu probable que le TEC mette en place de nouvelles lignes ou de nouveaux horaires étant donné la faible rentabilité financière attendue. Il serait donc intéressant de réfléchir à des solutions propres à l'entité pour résoudre ces problèmes.

Le projet de développement territorial doit être orienté de manière telle à maintenir et à augmenter le recours aux transports publics.

En fonction des options d'aménagement et des perspectives de développement de certains noyaux de village, certaines demandes d'adaptation de l'offre de bus pourront être envisagées.

#### II.3.5 Améliorer l'accessibilité et l'usage des espaces et bâtiments ouverts au public

L'analyse a montré que la commune dispose d'une marge de progression importante dans le domaine de l'accessibilité (et de l'usage) des espaces et bâtiments ouverts au public par les personnes à mobilité réduite.

Une programmation réaliste des travaux qui peuvent être entrepris permettra d'absorber progressivement ces défaillances et d'offrir aux habitants des structures collectives plus pratiques.

## 5.1 Promouvoir la mobilité durable pour tous en diminuant l'impact et l'utilisation de la voiture et en favorisant l'utilisation des modes doux et des transports en commun



<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité		
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Signature de la Charte	1	1
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Responsable mandataire</b>	4ème échevin - Françoise ROSCHER-PRUMONT		
<b>Responsable administratif</b>	Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Cadre de vie		
<b>Budget propre</b>			
<b>Commentaires budget</b>	Vérifier 0,40 € / habitants et par an		

Etre une commune qui favorise une mobilité durable, qui améliore l'accessibilité et l'usage des espaces et équipements

<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2300.0	-	2300.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>2300.0</b>	<b>-</b>	<b>2300.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Constat</b>	Convention signée et passée au conseil communal en 2013							

### **A** 1.1 Etablir un plan de déplacements piétons dans le village de Nismes afin d'amener les usagers vers le centre et la ligne 56

<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Partenaires</b>	Mobil ESEM
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Un plan de travail sera établi en collaboration avec l'ASBL Mobil ESEM. Pour ce qui concerne le centre de Nismes, une convention a été passée avec le bureau d'études Survey et Aménagement.

### **A** 1.2 Adhérer aux services de MOBILESEM

<b>Échéance</b>	31/12/2014						
<b>Indice de santé</b>							
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie						
<b>Budget propre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2014</td> <td>2 300,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2014	2 300,0
Type de budget	Année	Montant					
Ville	2014	2 300,0					
<b>Commentaires budget</b>	Une cotisation de 0,40 € / habitant sera due pour l'année 2014.						

Etre une commune qui favorise une mobilité durable, qui améliore l'accessibilité et l'usage des espaces et équipements

<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	En décembre 2013, une réunion du comité de pilotage du Plan Communal de Mobilité s'est réuni. Le conseil communal et la CCATM seront amenés à donner leur avis sur les actions prioritaires à mener. Sur cette base des projets concrets devraient voir le jour

<b>A 1.3 Créer des liaisons vélos et de co-voiturage entre les villages de l'entité</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	- En collaboration avec l'ASBL Mobil ESEM, une étude sera menée pour créer des liaisons entre les villages d'Olloy - Nismes et Oignies. - Dans le cadre de ce partenariat, des projets de co-voiturage seront menés avec la centrale de mobilité.
<b>Commentaires</b>	Tous ces projets seront précisés ultérieurement car notre adhésion à Mobil ESEM est de novembre 2013

<b>A 1.4 Création d'itinéraires de liaison RAVel</b>	
<b>Description</b>	Projet de voies lentes en vue de désenclaver le RAVel Olloy-Oignies
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	MOBILESEM & Service Public de Wallonie
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Financement à prévoir via Europe et / ou wallon et / ou communaux
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	1. Réunion de collaboration et de coordination avec MOBILESEM, le SPW et la commune de Viroinval 2. Etablir des tracés et identifier les contraintes techniques (propriétés, largeur technique, etc.) 3. Faire appel à des subsides divers (plan de financement)
<b>Constat</b>	RAVel Olloy-Oignies enclavé et esseulé



## 6 Etre une commune qui veille à la sécurité de ses citoyens

**Domaine** Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique



### 6.1 Rédiger et/ou actualiser des documents administratifs permettant de garantir la sécurité des citoyens

**Domaine** Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique

Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	plan d'urgence approuvé par le conseil communal	1	0

**Priorité** 1

**Échéance** 31/12/2016

**Responsable mandataire** Le Bourgmestre - Bruno BUCHET

**Responsable administratif** Cadre de vie - Fabienne Fanuel - Chef de service

**Service gestionnaire** Services - Cadre de vie

**Budget propre**

**Commentaires** Ce point regroupe la mise à jour du plan et la désignation du responsable de la planification d'urgence.



### 1.1 Etablir un règlement communal permettant l'accueil des mouvements de jeunesse en toute sécurité

**Échéance** 30/06/2014

**Indice de santé**

**Service** Services - Cadre de vie

**Partenaires** Les services sécurité de la Province de Namur

**Budget propre**

**Progression** 0

**Plan de travail** Dans un premier temps il s'agira de mettre l'ensemble des partenaires autour de la table afin d'évaluer les difficultés rencontrées et faire un état des lieux des règlements existants à appliquer

<b>A</b> 1.2 Mise à jour du plan communal d'urgence	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Désigner le responsable de la planification d'urgence

<b>A</b> 1.3 Poursuivre la mise à jour des établissements accueillant du public et vérification de leur mise en ordre	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Partenaires</b>	Zone de police et Service Régional d'incendie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	80
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	Depuis 2009, une base de données reprenant l'ensemble des bâtiments (privés et communaux) qui accueillent du public a été mise à jour. L'objectif est que chaque établissement possède un rapport du SRI conforme à la législation en vigueur. Celle-ci se complète au fur et à mesure en fonction des disponibilités du SRI.

<b>A</b> 1.4 Mise à jour de l'inventaire des logements insalubres	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	80
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	Depuis 2010, une base de données a été mise en place afin de répertorier l'ensemble des logements ayant fait l'objet d'un rapport de la police des habitations insalubres. Celles-ci permet de donner suite aux manquements des propriétaires.



## 7 Etre une commune qui développe une offre touristique et culturelle durable

<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Tourisme
----------------	---



### 7.1 Rendre aux habitants la fierté de leur région (patrimoine naturel, culturel) en améliorant le cadre de vie des villages de la commune

<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Tourisme
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Responsable mandataire</b>	1er Echevin - Jean-Marc DELIZEE
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	PNVH, OTV
<b>Budget propre</b>	



#### 1.1 Relancer en partenariat avec l'OTV le projet de fleurissement des villages en investissant et en implantant de nouvelles vasques en suspension aux endroits stratégiques

<b>Description</b>	Fleurissement général au centre de village, ronds-points, effet de portes des villages, etc.
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	OTV
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Continuité et pérenisation des projets en cours



<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>1.2 Soutenir la création par l'Office du Tourisme, le Parc Naturel, le Plan de Cohésion Sociale et le Centre Culturel d'organisations / événements de sensibilisation directement à l'attention des citoyens de Viroinval</b>	
<b>Description</b>	Favoriser les actions de sensibilisation à l'attention des citoyens de l'entité
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	PNVH, OTV, PCS, Centre Culturel Action Sud, Musées de l'entité
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Subventions aux organismes paracommunaux (PNVH, OTV, Centre Culturel Action Sud)
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réunion de coordination entre tous les partenaires</li> <li>2. Etablir un canevas de tâches à mettre en oeuvre</li> </ol>

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>1.3 Promouvoir au travers des actions communales une image forte et cohérente de la commune : "Viroinval Naturellement"</b>	
<b>Description</b>	Image cohérente et forte de la commune à promouvoir aux travers des actions communes
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	PNVH, OTV, Centre Culturel Régional Action Sud
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réunion de coordination entre les différents acteurs</li> <li>2. Etablir un canevas d'actions communes (liste des tâches)</li> </ol>

<b>1.4 Favoriser l'organisation de séances d'éducation au respect de notre patrimoine naturel et culturel par l'Office du Tourisme, le Parc Naturel, le Centre Culturel Régional, les associations locales, etc. auprès des écoles implantées sur le territoire de la commune</b>	
<b>Description</b>	Information et sensibilisation auprès des écoles de l'entité
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	PNVH, OTV, Directeurs des écoles fondamentales implantées sur l'entité, Centre Culturel Régional Action Sud
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	1. Réunion de concertation entre tous les acteurs 2. Etablir un canevas des tâches à réaliser

<b>7.2 Poursuivre les actions de mise en valeur des richesses touristiques et du patrimoine culturel, naturel de la commune</b>	
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Tourisme
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Responsable mandataire</b>	1er Echevin - Jean-Marc DELIZEE
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	OTV, PNVH et Centre Culturel Régional Action Sud
<b>Budget propre</b>	

**A** 2.1 Définir un pôle de coordination permettant d'optimiser les actions entre tous les acteurs locaux (OTV, PNVH, Centre culturel, PCS etc...) et ce, de manière cohérente

<b>Description</b>	Définir un pôle de coordination et de concertation vis-à-vis de la transversalité de certaines politiques
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	OTV, PNVH, Centre Culturel Régional Action Sud
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

**A** 2.2 Maintenir et poursuivre le développement de l'organisme Office du Tourisme de Viroinval

<b>Description</b>	Maintenir le fonctionnement et poursuivre le développement de l'OTV
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	OTV
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

**A** 2.3 Maintien des travaux d'entretien liés aux nombreux circuits et sentiers balisés sur le territoire communal

<b>Description</b>	Maintien du réseau des circuits balisés de l'entité
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

**A** 2.4 Favoriser le développement des menus et des rubriques liés au tourisme (E-tourisme) et augmenter la visibilité du centre culturel et PNVH sur le site internet communal


<b>Description</b>	Visibilité des actions et éléments offerts par l'OTV, le Centre Culturel et le PNVH via les nouvelles technologies
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	


**A** 2.5 Participation à l'élaboratio du cahier des charges lié au développement d'une application Webgis permettant de visualiser de manière cartographique et de télécharger en ligne l'ensemble des circuits et sentiers balisés situés sur l'ensemble du massif forestier du Pays de Chimay (E-Tourisme)


<b>Description</b>	Application WebGIS et SmartPhone pour les sentiers balisés en téléchargement
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Informatique
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	Attention à voir avec l'ASBL ICARE car vente des cartes

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>2.6 Maintenir et poursuivre le développement du Centre Culturel Régional et développer son pôle local</b>	
<b>Description</b>	Maintien du fonctionnement du Centre Culturel Régional. Développement du pôle local.
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	Centre Culturel Régional Action Sud
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>2.7 Aider au mieux les manifestations culturelles organisées sur le territoire communal tant au niveau administratif qu'au niveau du prêt de matériel et du transport de celui-ci</b>	
<b>Description</b>	Aides diverses (matérielles et transport) aux associations culturelles locales via le service des Travaux notamment
<b>Échéance</b>	30/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>7.3 Développer de nouveaux projets majeurs en matière touristique et culturelle</b>	
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Tourisme
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Responsable mandataire</b>	1er Echevin - Jean-Marc DELIZEE
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	

 <b>3.1 Entreprendre la rénovation de la ferme "Jardin" à Nismes en vue d'accueillir à terme le musée du petit format, un atelier Beaux-Arts, une extension d'une salle d'exposition actuelle</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	Centre Culturel Régional Action Sud
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>3.2 Rénover la gare d'Olloy en vue d'y accueillir des projets culturels et touristiques</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pour l'instant le dossier est géré au niveau de la Régie Foncière, le bien a été cédé au Bureau économique de la Province de Namur afin de réaliser les travaux dans le cadre des crédits Région Wallonne - SRPE. Après travaux, le bien redeviendra propriété communale.
<b>Progression</b>	0


Etre une commune qui développe une offre touristique et culturelle durable


<b>Plan de travail</b>	Recherche d'associations ou autre dans le domaine du tourisme et de la culture pour développer un projet sur le site.
------------------------	---

<b>A 3.3 Poursuivre les travaux d'aménagement du Parc communal de Nismes</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<b>A 3.4 Moderniser et mettre en conformité les infrastructures du centre culturel</b>	
<b>Description</b>	Moderniser l'outil existant (sortie de secours, dossier Ureba, caves de rangement, toilettes, éclairage, bibliothèque, etc.)
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	Centre Culturel Régional Action Sud
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Commentaires</b>	Travaux à préciser : sortie de secours etc...

<b>A 3.5 Porter une attention particulière au projet de développement du site touristique des Batterages</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Cadre de vie
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>7.4 Affirmer le rôle de Nismes comme ville d'appui de la Forêt du Pays de Chimay (FPC)</b>	
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Responsable mandataire</b>	1er Echevin - Jean-Marc DELIZEE
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	PNVH
<b>Budget propre</b>	

 <b>4.1 Jouer un rôle moteur au sein du Comité d'Accompagnement de la Forêt du Pays de Chimay</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	PNVH
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Valoriser l'Office du Tourisme de Viroinval en tant que porte d'accès de la FPC</li> <li>2. Placer la signalétique adéquate (type: "Bienvenue à Nismes, ville d'appui de la FPC" + "L'OT de Viroinval vous ouvre les portes de la FPC" + fléchage routier</li> <li>3. Continuer le développement de la Grande Traversée par la construction du refuge sur la zone de loisirs de la Roche Trouée et par l'amélioration du balisage</li> <li>4. Soutenir l'organisation d'événements durables "approuvés par la FPC"</li> </ol>



00 7.5 Encourager la lecture publique auprès de tous les citoyens	
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Responsable mandataire</b>	1er Echevin - Jean-Marc DELIZEE
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	Le Centre Culturel
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires</b>	Il s'agit d'encourager la lecture auprès de toutes les tranches de la population.

A 5.1 Faire une étude de faisabilité pour la création d'une bibliothèque communale	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	Centre Culturel Action Sud
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Il s'agit dans un premier temps de faire un bilan de ce qui existe. En collaboration avec le Centre culturel Action Sud, il faudra étudier la faisabilité d'un tel projet.

A 5.2 Recherche de toutes initiatives qui encourageraient la lecture auprès de tous les publics	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	Centre Culturel Action sud
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	



## 8 Etre une commune qui favorise une politique sportive cohérente sur le territoire communal

**Domaine** Volet externe : Développement des politiques - Sport



### 8.1 Initier des politiques permettant d'améliorer les infrastructures sportives mises à disposition des clubs

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Responsable mandataire</b>	1er Echevin - Jean-Marc DELIZEE
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	




#### 1.1 Mettre à disposition un terrain, créer un parking et garantir l'emprunt lié à la construction d'une salle de sport spécifique pour la pratique du tennis de table (Palette Nismoise)


<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	




#### 1.2 Rénover complètement les infrastructures de l'OC Nismes (vestiaires, buvette et gradins)

<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Finances, Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>1.3 Réaliser en concertation avec les comités des jeunes des villages de l'entité plusieurs espaces multisports</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>1.4 Rénover les ailes annexes de la salle de Pétanque d'Olloy pour les Cat's Bikers</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>8.2 Initier des politiques permettant de promouvoir le sport auprès des citoyens</b>	
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Responsable mandataire</b>	1er Echevin - Jean-Marc DELIZEE
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre, Services - Travaux
<b>Partenaires</b>	PCS
<b>Budget propre</b>	

<b>A</b> 2.1 Sensibiliser aux bienfaits du sport au niveau de l'enseignement communal en soutenant l'organisation de la journée sportive annuelle	
<b>Description</b>	Soutenir l'initiative dans le temps
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre, Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<b>A</b> 2.2 Aider au mieux les manifestations sportives organisées sur le territoire communal tant au niveau administratif qu'au niveau du prêt de matériel et du transport de celui-ci	
<b>Description</b>	Aide du service des Travaux
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<b>A</b> 2.3 Valoriser les sportifs, bénévoles et dirigeants des clubs / associations en organisant l'annuelle cérémonie des Mérites Sportifs et ce, en partenariat avec la commune de Couvin	
<b>Description</b>	Valorisation des personnalités, organismes et manifestations sportives de l'entité
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

## 9 Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement



<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Logement							
<b>Budget des sous-éléments</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	25000.0	-	25000.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	100329.0	4200.0	96129.0	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Constat</b>	<p><b>ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE</b>  <u><b>Analyse de la situation de l'habitat au 1er janvier 2012</b></u>                      L'annexe 1 de la circulaire reprend le nombre de logements publics au 1er janvier 2012. Votre droit de tirage a été calculé sur base de cet inventaire. Si ce nombre de logements publics ne correspond pas à votre estimation, vous êtes invités à communiquer la liste exhaustive de tous les changements depuis le 1er janvier 2010 (création, démolition, vente, fin de mandat de gestion....) avec leur localisation précise, le nom du propriétaire, la durée du mandat de gestion éventuelle,...</p> <p>Nombre de domiciliations au 1er janvier 2012</p> <p>Personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans des campings 69</li> <li>• dans des parcs résidentiels 110</li> </ul> <p><u>Conclusions de l'analyse de la situation de l'habitat et de son évolution durant les 5 ou 10 dernières années</u></p> <p>La problématique du logement et du logement social en particulier est, depuis belle lurette, l'un des soucis majeurs et récurrent pour tous les Pouvoirs publics, plus particulièrement encore pour les petites communes rurales, pauvres de surcroît. L'entité de Viroinval, et plus particulièrement certains des 8 villages qui la composent aujourd'hui, constituaient et constituent d'ailleurs encore une destination touristique prisée et connue très largement depuis de nombreuses années. C'est ainsi que dans les années phares du camping caravaning, de nombreux campings et parcs résidentiels ont vu le jour dans la commune (Nismes, Olloy, Vierves, Treignes, Oignies), pour accueillir tous ces touristes en quête de vacances au grand air, en harmonie avec la nature.... Il est vrai que la plupart des seconds résidents provenaient des grands</p>							

centres urbains (Charleroi, Mons, La Louvière, Bruxelles ...) plus ou moins proches de la région. Souvent aussi, ces seconds résidents étaient eux-mêmes venus dans leur tendre jeunesse découvrir la région en colonie de vacances ou en camps de scouts. Ces campings et parcs résidentiels n'ont malheureusement pas toujours été implantés à des endroits appropriés au développement de telles activités touristiques. Souvent, seules la beauté du paysage et la qualité de l'environnement immédiat constituaient de véritables critères de sélection (présence d'un cours d'eau, ...).

Les seconds résidents étaient ainsi confrontés à des risques majeurs d'inondation, des problèmes d'alimentation en eau et en électricité, de vols. Ces mêmes problèmes se posent toujours aujourd'hui avec les résidents et ce, avec beaucoup plus de sensibilité sociale pour les autorités communales.

A Viroinval, la problématique de l'habitat permanent en campings, domaines ou parcs résidentiels concerne près de 150 personnes (domiciliées).

Avec la collaboration des sociétés d'habitations sociales et du Centre Public d'Action Sociale, la commune essaie d'apporter sa contribution mais ne dispose pas toujours des leviers nécessaires : il n'est pas simple de reloger toutes les personnes qui le souhaitent dans la mesure où il y a peu de logements disponibles à loyer bas.

En outre, l'immobilier est aussi devenu très cher dans la région.

Dans un souci de cohérence, la commune de Viroinval souhaite s'inscrire dans les axes politiques du logement social développés par les autres pouvoirs publics pour répondre au mieux à cette problématique majeure dans une région rurale comme Viroinval, extrêmement défavorisée sur le plan économique.

#### **Analyse de la situation démographique**

Conclusion de l'analyse de la situation démographique et de son évolution durant les 5 ou 10 dernières années

Viroinval connaît un phénomène de migration relativement important. La commune attire beaucoup de personnes qui compensent plus ou moins le nombre important de départs. La moyenne annuelle, sur les 5 années de 2000 à 2004, est de 350 personnes qui s'installent dans l'entité contre 307 qui émigrent. Nismes et Vierves sont les principales sources d'émigration.

Ce sont essentiellement de petits ménages qui émigrent de la commune. Cela n'a rien d'étonnant puisque ce type de ménages est fortement représenté dans cette commune. D'autres explications peuvent venir enrichir cette explication, notamment celle relative au prix de l'immobilier. En effet, nous avons vu les avantages financiers qui existent à Viroinval et il est compréhensible que l'achat de logements prévus pour de grands ménages soit difficile dans d'autres communes de Wallonie.

Plus de la moitié (55 %) des émigrants depuis 2000 a moins de 30 ans. Cela signifie que les «forces vives» quittent la commune. Les personnes de plus de 50 ans qui quittent Viroinval ne représentent qu'environ 15 % du flux d'émigration. L'émigration semble donc aussi contribuer de manière générale au processus de vieillissement. On voit aussi clairement que beaucoup de ménages émigrants ne sont constitués que d'une seule personne. Cette information est à mettre en relation avec la répartition par âge. Il est en effet fort probable que ces jeunes qui quittent la commune soient des personnes qui déménagent de chez leurs parents pour aller trouver du travail ou faire des études par exemple.

Concernant les personnes qui viennent s'installer à Viroinval, une grande partie

d'entre eux viennent de Couvin, sans doute pour des raisons de coût de l'immobilier et du foncier. Les agglomérations proches de Viroinval sont aussi des foyers d'immigration relativement importants. Cette population immigrante est en grande majorité composée de ménages unipersonnels. Les proportions sont assez semblables entre émigration et immigration, mais il y a quand même légèrement plus de petits ménages qui s'installent que de petits ménages qui partent. Alors que les jeunes actifs ont plutôt tendance à partir plutôt qu'à s'installer à Viroinval, les immigrants comptent une proportion plus importante de plus de 50 ans, ce qui contribue là encore au vieillissement de la population. C'est Nismes qui attire le plus les nouveaux arrivants, sans doute parce que c'est le village qui offre le maximum de services et commerces ainsi que le plus important nombre de logement.

### **Analyse de la situation socio-économique de la population**

#### **Evolution de la taille des ménages durant ces 10 dernières années**

En 2012, la commune de Viroinval totalise 2.795 ménages privés. En 10 ans (de 2001 à 2011) la commune a accueilli 214 nouveaux ménages, soit une moyenne de 21 ménages par an. Sur la même période, la population est passée de 5.647 à 5.821 habitants, soit une augmentation de 174 habitants. Le résultat de cette évolution confirme la réduction du nombre moyen de personnes par ménage, passant de 2,2 personnes en 2001 à 2,08 en 2011.

#### **Evolution du type de ménages durant ces 10 dernières années**

En 2004, Viroinval abritait 2591 ménages. 39 % de ces ménages ne sont composés que d'une seule personne et, entre 2000 et 2004, ce type de ménage a augmenté de 12,5 %. Entre 1981 et 2004, l'augmentation avoisine les 75 %. Il s'agit le plus souvent de femmes seules même si depuis 2000, le nombre d'hommes vivant seul a augmenté de 20 % alors que, pour les femmes, l'augmentation n'a été que de 6,5 %. En 2012, plus d'un quart de la population de Viroinval a moins de 20 ans, plus de la moitié des habitants ont entre 20 et 64 ans tandis qu'un petit cinquième est âgé de plus de 65 ans.

**Nombre de demandeurs de logements sociaux parmi la population de la commune : 65**

#### **Indicateurs socio-économiques**

*Pouvez-vous donner le revenu moyen des ménages domiciliés dans la commune ?*

Le revenu moyen par habitant s'élève à 12.629 euros à Viroinval

*Quel est le pourcentage de ménages bénéficiant du revenu minimum d'intégration ?*

Depuis 2004, le nombre de personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale n'a fait qu'augmenter. De 49 en 2004, il est passé à 57 en 2011 et 83 en 2013.

*Quel est le pourcentage de ménages bénéficiant de revenus du chômage ?*

En janvier 2012, le taux de chômage de la commune de Viroinval est de 22,4 %.

*Quel est le pourcentage de ménages bénéficiant d'une pension de retraite ?*

### **Conclusions de l'analyse de la situation socio-économique et de son évolution durant les 5 ou 10 dernières années**

En 2012, la commune de Viroinval totalise 2.795 ménages privés. En 10 ans (de 2001 à 2011) la commune a accueilli 214 nouveaux ménages, soit une moyenne de 21 ménages par an. Sur la même période, la population est passée de 5.647 à 5.821 habitants, soit une augmentation de 174 habitants. Le résultat de cette évolution confirme la réduction du nombre moyen de personnes par ménage, passant de 2,2 personnes en 2001 à 2,08 en 2011.

La commune de Viroinval possède un pourcentage de petits ménages plus élevé que celui de l'arrondissement et de la Région wallonne.

Selon le rapport sur « les communes les plus défavorisées sur le plan socio-économique en

Wallonie », Viroinval était considéré comme la 24e commune ayant le plus faible revenu moyen par déclaration.

### **CONCLUSION SUR LA SITUATION DE L'HABITAT**

#### Déficiences

Ordre de priorité (1, 2, 3, ... )

1. *Quels sont les types de logements locatifs à prix abordable que la commune considère comme prioritaires ?*

- pour isolés ou des ménages sans enfants : 5
- pour des ménages avec un ou deux enfants : 1
- pour familles nombreuses : 2
- pour personnes âgées : 3
- pour personnes à mobilité réduite : 4
- autres (à préciser)

#### Problématiques

*La commune est-elle concernée par les problèmes suivants :*

- domiciliation dans des kots ou des garnis : pas du tout
- domiciliation dans des campings ou des parcs résidentiels : plutôt beaucoup
- quartier insalubre : Non
- inoccupation de logements : Oui
- ménages en état de précarité : plutôt beaucoup
- pression foncière : pas du tout
- pression immobilière : pas du tout
- absence de terrains pour les gens du voyage : aucun terrain

Cette partie a pour objet de permettre à la commune d'explicitier son projet pour le développement de l'habitat sur son territoire en dépassant le cadre des demandes d'aide au SPW qui font l'objet de la quatrième partie.

Il s'agit d'un texte libre dans lequel la commune explicite la politique qu'elle souhaite développer en matière de logement.

Ce texte a dû être renvoyé à l'administration pour le 30 septembre 2013. Vous êtes cependant invités à l'insérer dans le présent dossier afin que ce dernier soit complet.

La problématique du logement social est depuis longtemps l'un des soucis majeurs de tous les pouvoirs publics (niveau régional, provincial et communal).

De très nombreuses familles de Viroinval ainsi que des personnes seules sont



financièrement très touchées par le prix des loyers et des charges s'y rapportant. Notre entité constitue une destination prisée et connue de beaucoup pour la beauté, la qualité de son environnement. Même si le coût de l'immobilier reste raisonnable par rapport aux autres régions, les crédits hypothécaires restent toujours très difficiles à obtenir pour les personnes de notre commune et ce, vu l'importance des faibles revenus et des statuts précaires des emplois dans notre région.

Dans toutes les guidances budgétaires rencontrées au CPAS de Viroinval, la première chose à laquelle les assistantes sociales veillent, c'est que les charges locatives soient en rapport avec les ressources des bénéficiaires. Malheureusement, force est de constater que très souvent nous devons déroger à cette règle. De plus, il faut ajouter régulièrement une caution locative souvent supérieure à 1000 € et sans l'aide du CPAS, cela serait souvent impossible pour un grand nombre de famille.

Devant l'ampleur du phénomène, toutes les institutions publiques doivent absolument réagir, que ce soit au niveau communal, provincial ou régional.

Pour la commune de Viroinval, il est très difficile de dégager des moyens complémentaires à ceux déjà accordés par les autres pouvoirs. Cependant, il est du devoir de la commune de travailler au maximum avec les structures régionales existantes. La commune de Viroinval doit absolument continuer d'augmenter le nombre de logements sociaux aussi bien locatifs qu'acquisitifs sur son territoire. Depuis plusieurs années, la volonté du Collège communal est de poursuivre la progression d'offres de logements sociaux visant progressivement à combler le déficit constaté et ce, malgré le peu de moyens financiers.

Afin d'essayer de rencontrer tous ces objectifs, le Collège propose de se focaliser sur les pistes suivantes :

- poursuivre l'augmentation du parc du logement entamé depuis plusieurs années en vue d'essayer d'atteindre le quota souhaité ;
- poursuivre le partenariat avec tous les organismes à finalités sociales (CPAS, FWL, HEN, AIS, PCS, ...) ;
- développer des moyens de transport en collaboration avec la structure IDESS du CPAS et le MobilEssem ;
- lutter contre les logements inoccupés ;
- aider les propriétaires à réaliser des travaux d'isolation afin de réduire le coût énergétique des bâtiments ;
- créer dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale une cellule pour le logement ;
- donner les moyens à l'administration communale de mettre en œuvre un réel service communal du logement qui coordonnerait le Plan communal du Logement tout en mettant en valeur toutes les opportunités issues des partenaires sociaux et en donnant les informations utiles aux citoyens en vue de solliciter d'éventuelles primes (embellissement, réhabilitation, énergie ou tout autre dossier pouvant aboutir à une aide financière auprès de la région) ;
- mettre en vente les bâtiments communaux en priorité aux sociétés agréées pour la construction de logements (pour familles nombreuses, personnes seules) ;
- assainir les bâtiments sis rue Albert Grégoire (SAR) qui pourraient après travaux, s'avérer être un projet de reconstruction de logements sociaux ;
- poursuivre des anciens plans d'aménagement (projets à Vierves, rue Fontaine Saint-Joseph – Olloy, rue des Frères Bouré )
- prévoir, dans le plan 2014 -2016, 5 fiches qui permettraient de voir le jour de 5 nouveaux logements supplémentaires ;

– poursuivre, à Nismes rue de la Station, le projet de constructions de 2 habitations supplémentaires (sur les deux terrains restant disponibles – après la réalisation de 8 habitations) et ce, sous la direction des Habitations de l'Eau Noire qui est la seule société de logement agréée de la région à laquelle la commune et le CPAS adhèrent bien évidemment.

– de valoriser à Oignies, le Plan Communal d'Aménagement du Bois Banné, comportant :

– 37 lots sur une superficie de plus de 3 hectares disponibles en zone d'habitat. Le Fond du Logement pourrait toujours établir un projet de construction ;

– 72 lots prêts à la construction.

Le Collège communal veillera particulièrement sur toutes opportunités à venir qui pourraient rencontrer les objectifs en fonction bien évidemment des budgets disponibles.

Cette partie a pour objet de permettre à la commune d'explicitier son projet pour le développement de l'habitat sur son territoire en dépassant le cadre des demandes d'aide au SPW qui font l'objet de la quatrième partie.

Il s'agit d'un texte libre dans lequel la commune explicite la politique qu'elle souhaite développer en matière de logement.

Ce texte a dû être renvoyé à l'administration pour le 30 septembre 2013. Vous êtes cependant invités à l'insérer dans le présent dossier afin que ce dernier soit complet.

La problématique du logement social est depuis longtemps l'un des soucis majeurs de tous les pouvoirs publics (niveau régional, provincial et communal).

De très nombreuses familles de Viroinval ainsi que des personnes seules sont financièrement très touchées par le prix des loyers et des charges s'y rapportant.

Notre entité constitue une destination prisée et connue de beaucoup pour la beauté, la qualité de son environnement. Même si le coût de l'immobilier reste raisonnable par rapport aux autres régions, les crédits hypothécaires restent toujours très difficiles à obtenir pour les personnes de notre commune et ce, vu l'importance des faibles revenus et des statuts précaires des emplois dans notre région.

Dans toutes les guidances budgétaires rencontrées au CPAS de Viroinval, la première chose à laquelle les assistantes sociales veillent, c'est que les charges locatives soient en rapport avec les ressources des bénéficiaires. Malheureusement, force est de constater que très souvent nous devons déroger à cette règle. De plus, il faut ajouter régulièrement une caution locative souvent supérieure à 1000 € et sans l'aide du CPAS, cela serait souvent impossible pour un grand nombre de famille.

Devant l'ampleur du phénomène, toutes les institutions publiques doivent absolument réagir, que ce soit au niveau communal, provincial ou régional.

Pour la commune de Viroinval, il est très difficile de dégager des moyens complémentaires à ceux déjà accordés par les autres pouvoirs. Cependant, il est du devoir de la commune de travailler au maximum avec les structures régionales existantes. La commune de Viroinval doit absolument continuer d'augmenter le nombre de logements sociaux aussi bien locatifs qu'acquisitifs sur son territoire.

Depuis plusieurs années, la volonté du Collège communal est de poursuivre la progression d'offres de logements sociaux visant progressivement à combler le déficit constaté et ce, malgré le peu de moyens financiers.

Afin d'essayer de rencontrer tous ces objectifs, le Collège propose de se focaliser sur les pistes suivantes :

Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement

- poursuivre l'augmentation du parc du logement entamé depuis plusieurs années en vue d'essayer d'atteindre le quota souhaité ;
  - poursuivre le partenariat avec tous les organismes à finalités sociales (CPAS, FWL, HEN, AIS, PCS, ...) ;
  - développer des moyens de transport en collaboration avec la structure IDESS du CPAS et le MobilEssem ;
  - lutter contre les logements inoccupés ;
  - aider les propriétaires à réaliser des travaux d'isolation afin de réduire le coût énergétique des bâtiments ;
  - créer dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale une cellule pour le logement ;
  - donner les moyens à l'administration communale de mettre en œuvre un réel service communal du logement qui coordonnerait le Plan communal du Logement tout en mettant en valeur toutes les opportunités issues des partenaires sociaux et en donnant les informations utiles aux citoyens en vue de solliciter d'éventuelles primes (embellissement, réhabilitation, énergie ou tout autre dossier pouvant aboutir à une aide financière auprès de la région) ;
  - mettre en vente les bâtiments communaux en priorité aux sociétés agréées pour la construction de logements (pour familles nombreuses, personnes seules) ;
  - assainir les bâtiments sis rue Albert Grégoire (SAR) qui pourraient après travaux, s'avérer être un projet de reconstruction de logements sociaux ;
  - poursuivre des anciens plans d'aménagement (projets à Vierves, rue Fontaine Saint-Joseph – Olloy, rue des Frères Bouré )
  - prévoir, dans le plan 2014 -2016, 5 fiches qui permettraient de voir le jour de 5 nouveaux logements supplémentaires ;
  - poursuivre, à Nismes rue de la Station, le projet de constructions de 2 habitations supplémentaires (sur les deux terrains restant disponibles – après la réalisation de 8 habitations) et ce, sous la direction des Habitations de l'Eau Noire qui est la seule société de logement agréée de la région à laquelle la commune et le CPAS adhèrent bien évidemment.
  - de valoriser à Oignies, le Plan Communal d'Aménagement du Bois Banné, comportant :
    - 37 lots sur une superficie de plus de 3 hectares disponibles en zone d'habitat. Le Fond du Logement pourrait toujours établir un projet de construction ;
    - 72 lots prêts à la construction.
- Le Collège communal veillera particulièrement sur toutes opportunités à venir qui pourraient rencontrer les objectifs en fonction bien évidemment des budgets disponibles.

*Extrait du "Programme d'actions en matière de logement 2014-2016"*

Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement


9.1 Doter la commune d'une politique cohérente entre tous les acteurs locaux pour répondre à la déclaration de la politique communale du logement			
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Logement		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Nombre de logements créés en 2014	3	0
	Nombre de logements créés en 2015	3	0
	Nombre de logements	3	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Responsable mandataire</b>	Président de CPAS - Alain BOUKO		
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre		
<b>Partenaires</b>	C.P.A.S./ S.L.S.P./ F.L.W./ A.I.S./ D.G.A.T.P.L. / S.W.L./ PCS /		
<b>Budget propre</b>			
<b>Commentaires budget</b>	Ces projets sont entièrement subventionnés et pris en charge par les opérateurs tels que le CPAS, les Habitations de l'Eau Noire et le Fonds du logement des Familles nombreuses en Wallonie.		


Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement

<b>A 1.1 Etablir les procédures de coordination entre les différents acteurs publics, privés etc...</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Toutes les fiches établies dans le cadre du Plan du logement et de l'habitat durable se font en concertation avec l'ensemble des opérateurs. Dans le plan 2014-2016 aucune fiche ne sera mise en oeuvre par les services administratifs communaux.

<b>A 1.2 Créer un guichet / point d'entrée pour le logement</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	PCS, CPAS
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	- Réunions de concertation avec le CPAS et le PCS afin de définir les rôles de chacun. - Au niveau de l'organisation pratique, l'objectif est de former une personne de référence soit au CPAS, soit à la commune, soit au PCS, qui centralise l'ensemble des informations et qui informe le citoyen sur l'ensemble des aides existantes et des possibilités de logement dans l'entité. - Evaluer les besoins informatiques, bases de données à créer pour établir un relevé statistiques fiable et permanent des données communales.

Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement

 <b>9.2 Favoriser une politique cohérente entre le PCS et le CPAS au niveau du soutien social</b>								
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale							
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	31/12/2016							
<b>Responsable mandataire</b>	Président de CPAS - Alain BOUKO							
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service, Bien Etre - Didier Laurent - Chef de projet du PCS							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	25000.0	-	25000.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	100329.0	4200.0	96129.0	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-

 <b>2.1 Offrir la possibilité aux citoyens de participer à des marchés groupés</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - PCS
<b>Partenaires</b>	CPAS
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0

Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement

A 2.2 Organisation du projet "Eté Solidaire, je suis partenaire"			
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Bien Etre		
<b>Partenaires</b>	CPAS		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2013	4 200,0
<b>Commentaires budget</b>	Subventionné à 100% pour les contrats étudiants.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>			
<b>Commentaires</b>	<p>La commune participe à cette action depuis de nombreuses années en partenariat avec le CPAS. Celui-ci est organisé durant les vacances scolaires.</p> <p>Chaque année les actions sont définies par le Collège communal dans les délais demandés par le SPW.</p> <p>Exemple en 2013 l'intitulé du projet était l'aménagement d'espaces-accueil pour adolescents et personnes âgées, avec la perspective de favoriser des échanges intergénérationnels à long terme. Engagement prévu de 10 personnes.</p>		

A 2.3 Maintien et gestion des maisons de quartier intergénérationnelles Nismes - Mazée et des Cyber Espace Nismes - Vierves			
<b>Échéance</b>	01/01/2013		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - PCS		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2014	96 129,0
<b>Commentaires budget</b>	<p>En remarque générale, le PCS est subventionné par le SPW à raison d'un montant de 96.129 euros qui comprend aussi les conventions articles 18 et l'administration communale participe pour une quote part minimum de 25 % du montant des subventions octroyées</p> <p>Les maisons de quartier intergénérationnelle Nismes et Mazée sont mises en place et en plus des permanences hebdomadaires en fonction des tranches d'âges, des activités ponctuelles ont lieu également</p>		
<b>Progression</b>	0		

Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement

<b>Plan de travail</b>	<p><b>Maisons de quartiers :</b> permanences les mercredis de 14h à 16h30 (groupes de 5 à 8ans) et les samedis de 14h0 à 16h30 ainsi que 2 fois par mois pour le groupe des mamans</p> <p><b>Cyber-Espace :</b> Nismes les mercredis, jeudis et vendredis de 13h à 17h00 - Vierves les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30</p> <p><b>Aides informatiques au CV et à la recherche d'emplois :</b> tous les mercredis de 9h30 à 12h00.</p>
------------------------	--

A 2.4 Médiation familiale et accompagnement psycho-social	
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - PCS
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Subvention SPW avec participation de la commune à hauteur de 25% minimum
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Une personne de la cellule PCS est mise à disposition du public pour gérer un service de médiation familiale et accompagner ces personnes dans leurs démarches
<b>Commentaires</b>	Ce service rendu à un public défavorisé est très apprécié et est de plus en plus demandé.

A 2.5 Projet articles 18 soutenu par le PCS							
<b>Échéance</b>	31/12/2016						
<b>Indice de santé</b>							
<b>Service</b>	Services - PCS						
<b>Partenaires</b>	PAC/ASBL Bouillon de culture/ Le centre d'Asile Croix Rouge de Oignies/ l'ASBL Mobil Esem						
<b>Budget propre</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Type de budget</th> <th style="width: 33%;">Année</th> <th style="width: 33%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Wallonie</td> <td>2013</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Wallonie	2013	0,0
Type de budget	Année	Montant					
Wallonie	2013	0,0					
<b>Commentaires budget</b>	Subventionné par le SPW dans le cadre du PCS avec une quote part communale (minimum 25 %)						
<b>Progression</b>	0						



Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement


<b>Plan de travail</b>	<p>mise en place de conventions avec les partenaires en début d'année. Exemples en 2013 5 projets rentrés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. "Jardins Communautaires " de l'ASBL "Présence Action Culturelle"</li> <li>2. "Atelier langues" de l'ASBL Bouillon de Culture.</li> <li>3. "Rencontres interculturelles" du Centre d'Asile Croix Rouge de Oignies</li> <li>4. "Ecrivain public" de l'ASBL "Présence Action Culturelle"</li> <li>5. "Permis de conduire" de l'ASBL Mobil Esem</li> </ol>
------------------------	--


<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>2.6 Sensibilisation partagée des actions menées par le CPAS, le PCS et l'entité administrative de la commune</b>	
<b>Description</b>	Sensibiliser les services administratifs, le CPAS et le PCS aux actions menées par les uns et les autres et ce, pour y favoriser les relais et la collaboration
<b>Échéance</b>	30/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Directrice Générale
<b>Partenaires</b>	CPAS et PCS
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

Etre une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<div style="background-color: #92d050; padding: 5px; text-align: center;"> <b>10 Etre une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente</b> </div>								
<b>OS</b>								
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement et Jeunesse							
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année					Montant	
	Europe	2014					0,0	
<b>Budget des sous-éléments</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	50350.0	8000.0	42350.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>Constat</b>	<p>En 2004, l'analyse réalisée dans le cadre du schéma de structure communal révélait que, sur les 20 dernières années, les effectifs des écoles communales de Viroinval augmentaient de manière relativement régulière. Elle faisait remarquer également que cette augmentation se faisait en parallèle d'une stagnation, voire d'une diminution des classes d'âges concernées par l'école. Cela pouvait se traduire par une amélioration du taux de scolarisation dans les écoles communales, au détriment des écoles libres ou de la communauté française.</p> <p>Nous devons donc rester vigilants pour conserver un enseignement de qualité.</p>							

Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

 <b>10.1 En collaboration avec les services travaux, fixer un plan d'actions pour la mise en conformité de toutes les écoles</b>	
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux, Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	A calculer

 <b>1.1 Anticiper le déménagement des services administratifs vers la poste en prévoyant la création d'espaces pour l'implantation scolaire de Nismes au sein des anciens bureaux administratifs</b>	
<b>Échéance</b>	08/01/2016
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	A calculer en fonction des options choisies
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Identifier les manquements au niveau des locaux scolaires de Nismes. Etudier l'opportunité de créer un ou des locaux dans les anciens bureaux des services administratifs. Etablir les devis d'aménagement. Approbation de ceux-ci. Réaliser les travaux.
<b>Commentaires</b>	L' échéance est aussi tributaire de la fin des travaux de la poste

Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

## 1.2 Rechercher des subventions possibles pour la mise en conformité des écoles en vue d'accélérer éventuellement l'avancement de ces travaux.

<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Vérifier via Internet les possibilités de subventions de manière permante.

## 10.2 Assurer à tous les élèves une scolarité épanouissante

<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	06/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK							
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes, Services - Finances, Services - Travaux							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	25800.0	-	25800.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-

Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> 2.1 Aider l'élève nouvel arrivant à s'intégrer dans sa classe, par l'acquisition de jeux de sociétés			
<b>Échéance</b>	06/12/2018		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	2 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Article 722/1260101		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	Identifier le matériel souhaité. Préparer une proposition de commande et la transmettre au service finances. Commander (voir modalité(s))		

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> 2.2 Acquisition de livres et logiciels spécifiques avec création d'espaces de lectures			
<b>Échéance</b>	06/12/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	0,0
<b>Commentaires budget</b>	Une partie pourra être acquis au départ de l'article 722/124-02 en fonction des fournitures classiques traditionnelles. Reste donc à prévoir en MB ou budget ultérieur ou voir si subventionnement..		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	Demander aux enseignants d'identifier le matériel nécessaire. Regrouper et lister. Demander au service finances de réaliser les commandes		

Etre une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

A 2.3 Permettre à l'élève de s'ouvrir au monde extérieur (visite de musées, parlement, voyages scolaires)			
<b>Échéance</b>	06/12/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	10 100,0
<b>Commentaires budget</b>	Article 722/12402-22 pour 10.100 euros (visite musées locaux, Alsace, Neufchateau) Article 722/12401-22 pour 8.300 euros (excursions scolaires)		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>			

A 2.4 Fournir du matériel de psychomotricité.	
<b>Échéance</b>	06/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Chercher des pistes de suventionnement. Eventuellement prévoir des crédits en MB 2014 ou sur les exercices à venir.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

A 2.5 Fournir aux élèves du mobilier et /ou du matériel scolaire ou sportif adapté			
<b>Échéance</b>	06/12/2018		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	5 400,0
<b>Commentaires</b>	Recherche de subvention pour les exercices à venir.		

Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<b>budget</b>	Pour 2014 : 900 euros sont prévus pour le marquage de terrains sportifs dans la salle de l'école de Oignies article 722/125/02 4500 euros sont prévus pour acquérir des stores pour Olloy et Nismes article 722/744/51
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>10.3 Préparer tous les élèves à devenir des citoyens responsables, porteurs d'une société démocratique et solidaire</b>								
<b>Indicateur de résultat</b>								
<b>Priorité</b>	1							
<b>Échéance</b>	06/02/2014							
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK							
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service							
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes							
<b>Budget propre</b>								
<b>Budget des actions</b>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	6550.0	-	6550.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie - Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-

Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>3.1 Sensibiliser les jeunes à la commémoration des deux guerres à travers des visites de musées et animations spécifiques</b>			
<b>Échéance</b>	07/06/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	2 700,0
<b>Commentaires budget</b>	Article 722/12402-22 présentant un crédit total de 15.200.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>			
<b>Commentaires</b>	Visite du Parlement, de l'abri d'Hitler, Ypres, fort de Breendonk (choix à opérer). Pour les animations spécifiques: faire découvrir les jeux, l'alimentation, les tenues vestimentaires et la musique avec son rôle pendant la guerre. L'objectif général est de permettre aux jeunes de mieux appréhender notre histoire et de comprendre les enjeux de notre société d'aujourd'hui.		


<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>3.2 Sensibiliser les jeunes au respect des valeurs humaines par l'organisation d'une journée sans violence.</b>	
<b>Échéance</b>	23/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Voir l'impact budgétaire pour le transport des élèves.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Organisation d'une journée sans violence dans l' école communale.


<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>3.3 Passage d'un animateur du BEP - Environnement afin de sensibiliser les élèves au tri sélectif</b>	
<b>Échéance</b>	08/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Partenaires</b>	Le BEP.



Etre une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Probablement pas d'impact budgétaire.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

 <b>3.4 Sensibiliser les jeunes à l'art, la culture, l'expression écrite et orale par le passage d'un animateur dans les classes, découverte du théâtre au Centre culturel Action Sud et la découverte d'expositions.</b>			
<b>Échéance</b>	31/12/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2014	3 850,0
<b>Commentaires budget</b>	A prendre sur les articles 722/124-02 pour 850 euros et 722/12402-22 pour 3000 euros.		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	Prévoir un animateur dans les classes. Prévoir des journées de participation au théâtre à l'école au Centre Culturel. Organiser la découverte d'expositions.		

 <b>10.4 Développer des relations harmonieuses entre parents - enseignants / partenaires extérieurs</b>	
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes
<b>Partenaires</b>	Service de promotion de la santé à l' école de Couvin.
<b>Budget propre</b>	

Etre une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

#### **A** 4.1 Organiser une entrevue avec le service de promotion de la santé à l'école, en présence de psychologues, logopèdes, parents et enseignants.

<b>Échéance</b>	07/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Partenaires</b>	Service de promotion de la santé à l'école.
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Probablement sans impact budgétaire.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Convenir d'un calendrier avec le PSE.

#### **00** 10.5 Créer un contexte d'apprentissage favorable où chaque élève se sent en sécurité

<b>Indicateur de résultat</b>																																	
<b>Priorité</b>	1																																
<b>Échéance</b>	06/02/2014																																
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK																																
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service																																
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes																																
<b>Budget propre</b>																																	
<b>Budget des actions</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Global</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Europe</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Province</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>18000.0</td> <td>8000.0</td> <td>10000.0</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>		Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Europe	-	-	-	-	-	-	-	Province	-	-	-	-	-	-	-	Ville	18000.0	8000.0	10000.0	-	-	-	-
	Global	2013	2014	2015	2016	2017	2018																										
Europe	-	-	-	-	-	-	-																										
Province	-	-	-	-	-	-	-																										
Ville	18000.0	8000.0	10000.0	-	-	-	-																										

Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>5.1 Placement de volets pour sécuriser les préaux des implantations de Nismes et Olloy</b>			
<b>Échéance</b>	06/12/2014		
<b>Indice de santé</b>			
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes, Services - Finances, Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2013	8 000,0
<b>Commentaires budget</b>	Préau Nismes 10.000 euros article 722.723.60 Préau Olloy 8.000 euros article 722/723-60		
<b>Progression</b>	0		
<b>Plan de travail</b>	Procédure entamée en 2013.		
<b>Constat</b>	Hors période scolaire, ces lieux sont squattés par des jeunes, et des déchets (cannettes, mégos de cigarettes,...) y sont retrouvés de manière permanente.		

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">00</span> <b>10.6 Favoriser la participation de tous les acteurs</b>	
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>6.1 Présenter le programme éducatif et le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (accueil extrascolaire) aux parents, prévoir ses évolutions et remédier aux lacunes.</b>	
<b>Échéance</b>	08/01/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	

Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<b>Commentaires budget</b>	Pas d'impact budgétaire.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Prévoir un maximum d'information à ce sujet lors des Conseils de participation(enseignement) et lors de la Commission Communale de l' Accueil (extrascolaire). Favoriser la participation de tous les acteurs lors de ces Conseils de participation (enseignement) et lors des Commissions Communales de l' Accueil (extrascolaire) .

<b>A 6.2 Informer tous les intervenants et diffuser les activités de la Maison Communale de l'Enfance</b>	
<b>Échéance</b>	08/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Repris dans budget fonctionnement accueil extrascolaire.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Réunir tous les intervenants de l'accueil. Mettre en page les différentes activités. Imprimer et diffuser l'Enviroin. Mettre les infos sur le site communal.

<b>10.7 Proposer les formations utiles à l'exercice de la fonction</b>	
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	07/12/2018
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Prévus dans le budget de fonctionnement ATL.

Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>7.1 Organiser des formations pour tous les acteurs de l'enseignement.</b>	
<b>Description</b>	Elles sont utiles pour permettre à tous de se remettre en question par rapport à la méthode éducative.
<b>Échéance</b>	07/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Partenaires</b>	Opérateur de la formation notamment CECP.
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas d'impact pour nous mais bien pour le CECP (Conseil de l'enseignement des communes et provinces)
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<span style="background-color: #FF8C00; color: white; padding: 2px;">00</span> <b>10.8 Développer un accueil extra-scolaire de qualité</b>	
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	08/12/2018
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	

<span style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px;">A</span> <b>8.1 Assurer des formations spécifiques et continues des accueillantes extrascolaires</b>	
<b>Échéance</b>	07/01/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Repris dans le budget du fonctionnement de l'Extrascolaire.
<b>Progression</b>	0


Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

<b>Plan de travail</b>	Identifier les formations jugées utiles en fonction de celles déjà suivies. Chercher un opérateur pour les dispenser. Organiser les formations retenues.
------------------------	--


### 10.9 Répondre à un maximum de besoins émis par la Commission Communale de l'Accueil.

<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	06/12/2018
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	


### 9.1 Maintenir une école de devoirs de qualité avec un soutien et un encadrement de personnel bénévole


<b>Échéance</b>	07/01/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Partenaires</b>	Les bénévoles désignés par le Collège.
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas d'impact puisqu'il s'agit de bénévoles dans des locaux communaux à usage mixte.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

### 9.2 Mise à disposition de locaux adéquats dans l'ancienne cure de Nismes


<b>Échéance</b>	06/03/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes, Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Vérifier le suivi des travaux et organiser le rapatriement de tous les utilisateurs.


Être une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

 <b>10.10 Aider de manière permanente à l'organisation des consultations ONE</b>	
<b>Description</b>	Dans des contextes parfois difficiles eu égard à l'utilisation des locaux communaux...
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	06/12/2018
<b>Responsable mandataire</b>	3ème échevin - Fabienne LECLERCQZ-DECOK
<b>Responsable administratif</b>	Affaires Internes - Michel Sablon - Chef de service
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Sans impact budgétaire les locaux étant utilisés dans d'autres cadres...

 <b>10.1 Mettre à disposition des locaux conformes</b>	
<b>Échéance</b>	07/01/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Affaires Internes
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	L'impact budgétaire est repris dans le cadre de l'organisation des activités extrascolaires (Ecole de devoirs).
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	
<b>Constat</b>	En ce qui concerne les consultations de Nismes, à plusieurs reprises, nous avons été amenés à devoir changer de locaux, nous nous engageons à toujours permettre l'organisation des consultations en question dans des locaux communaux. Pour exemple les travaux de mise en conformité de l'ancienne cure de Nismes.

Etre une commune qui dispense un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

 <b>10.11 Coordonner et créer un centre jeunes ayant pour objectif de mettre en œuvre la politique communale en la matière</b>	
<b>Description</b>	Refonte de la politique jeunesse au sein de l'entité
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Action sociale
<b>Indicateur de résultat</b>	
<b>Priorité</b>	1
<b>Échéance</b>	31/12/2016
<b>Responsable mandataire</b>	Le Bourgmestre - Bruno BUCHET
<b>Responsable administratif</b>	Bien Etre - Freddy Manise - Chef de service, Bien Etre - Didier Laurent - Chef de projet du PCS
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	Associations de jeunesse et plateforme jeunesse
<b>Budget propre</b>	

 <b>11.1 Modifier la structure de la plateforme jeunesse en y associant la Maison des Jeunes de Viroinval</b>	
<b>Description</b>	Restructuration de la plateforme jeunesse et la Maison des Jeunes de Viroinval
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Partenaires</b>	Plateforme jeunesse, Maison des Jeunes de Viroinval et organisations de jeunesse de l'entité
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintenir le soutien financier de la commune auprès de la plateforme jeunesse.</li> <li>2. Modifier les statuts (composition CA, etc.) de la nouvelle structure de façon à ce que tous les acteurs locaux (mandataires communaux, Point Jeunes, Centre Relais Verlaine, comités de jeunesse, associations locales, etc.) de la politique jeunesse puissent se coordonner au mieux pour la mise en oeuvre des actions spécifiques.</li> <li>3. Identifier l'implantation physique (bureaux) idéale de la plateforme jeunesse sur le territoire communal.</li> <li>4. Recruter un responsable de projet pour la nouvelle structure.</li> </ol>



Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune

## 11 Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune

<b>OS</b>	
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
<b>Budget des sous-éléments</b>	
<b>Constat</b>	Notre commune est une commune rurale. C'est une richesse et une caractéristique spécifique de notre région, il est nécessaire d'en garder une image rurale. Il ne faut surtout pas se diriger vers une urbanisation de notre commune, ce qui coïncide avec les objectifs politiques.

### 11.1 Eviter durablement la pousse des adventices sur les zones pavées


<b>00</b>													
<b>Domaine</b>	Volet externe : Développement des politiques - Environnement												
<b>Indicateur de résultat</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>Libellé</th> <th>Valeur à atteindre</th> <th>Valeur déjà atteinte</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pourcentage des adventices éradiquées en 2013</td> <td>30</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Pourcentage des adventices à éradiquer en 2014</td> <td>60</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Pourcentage des adventices à éradiquer en</td> <td>90</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Pourcentage des adventices éradiquées en 2013	30	30	Pourcentage des adventices à éradiquer en 2014	60	0	Pourcentage des adventices à éradiquer en	90	0
	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte										
	Pourcentage des adventices éradiquées en 2013	30	30										
	Pourcentage des adventices à éradiquer en 2014	60	0										
Pourcentage des adventices à éradiquer en	90	0											
<b>Priorité</b>	1												
<b>Échéance</b>	31/12/2015												
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN												
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux												
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux												
<b>Budget propre</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2013</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2013	0,0						
	Type de budget	Année	Montant										
Ville	2013	0,0											
<b>Commentaires budget</b>	Il faudra que les politiques prennent conscience que lutter contre les adventices autrement qu'avec des produits phyto engendre un coût. A la création du budget 2014, le service travaux avait proposé l'achat d'un désherbeur thermique à eau chaude ( +/- 30.000 €) mais le montant n'a pas été retenu. Nous ne pourrons pas garantir un résultat identique à l'utilisation des produits phyto si les moyens financiers ne sont pas dégagés pour y parvenir.												


Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune

<b>Constat</b>	Il est nécessaire de trouver des solutions alternatives aux produits phyto. En effet à partir du 1er juin 2014, l'application de produits phyto dans les espaces publics ne sera plus autorisée que moyennant le respect de certaines conditions. Le législateur wallon a fixé une période transitoire qui permettra l'utilisation sous conditions de produits phyto jusqu'au 31 mai 2019.
----------------	--

<b>A 1.1 Faire un inventaire des zones en pavé et un état des lieux de la qualité des joints</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Partenaires</b>	Service cartographie de la Commune (Fabien) + Voir le PNVH (utilisation du PALMAREA)
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Main d'oeuvre communale - pas de budget particulier.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Il faut réaliser un inventaire village par village des zones en pavés (trottoirs, places, ...) + les zones asphaltées qui étaient autrefois pulvérisées (sentiers, ...) . Dans cet inventaire, il faudra préciser l'état de la qualité des joints, tenter de définir des surfaces (en m <sup>2</sup> ) où les joints devront être réfectionnés.
<b>Constat</b>	Au niveau des zones pavées + zones asphaltées, on remarque que les adventices poussent où le joint/ l'asphalte est manquant.
<b>Commentaires</b>	La réfection totale des joints de pavage sur l'entité ne solutionnera pas totalement le problème des adventices. Nous devons combiner avec d'autres interventions (désherbage manuel/mécanique) afin de combattre les adventices.

<b>A 1.2 Organiser un marché de travaux pour refaire les joints par coulée des surfaces en pavé qui le nécessitent</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Il faudra prévoir une somme au budget 2015/2016/2017/2018 pour la réfection des joints de pavage par entreprise. Suite à l'état des lieux qui sera fait fin 2014, nous pourrons planifier sur un budget pluriannuel le travail à réaliser.
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Après l'état des lieux, une hiérarchisation basée sur l'état des zones pavées sera réalisée. En commission travaux le choix annuel des zones à réfectionner sera choisi. Suite à ces décisions, un CSC sera réalisé.

 <b>1.3 Assurer un passage deux fois par an pour éliminer les adventices qui seraient encore présentes.</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	Evaluation fin 2015
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Achat brosse mécanique de désherbage (prévu dans le budget ordinaire) Achat désherbeur thermique à eau (à prévoir au budget extraordinaire 2015)
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Début mars nettoyage au karcher des zones en autobloquant En fonction des conditions climatiques, un premier passage au mois de mai par la traitement des zones nécessitant des brosses mécaniques ou désherbeur thermique. Deuxième passage vers le mois d'aout.
<b>Commentaires</b>	Il n'est pas possible d'établir une date d'échéance. C'est une intervention qui sera obligatoire tous les ans du début du printemps jusqu'au début de l'automne.


 <b>11.2 Poursuivre l'entretien des filets d'eau et avaloirs pour les maintenir dans un état de propreté correcte</b>			
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Pourcentage des filets d'eau et avaloirs à entretenir	100	70
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>			
<b>Commentaires</b>	Ce travail est un travail récurrent avec une périodicité annuelle, l'objectif à atteindre est 100% d'entretien annuel.		


Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>2.1 Définir des itinéraires de travail pour la balayeuse compatible avec l'horaire journalier</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Main d'oeuvre communale - pas de budget particulier
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Prévoir une concertation avec le service entretien et le chef des travaux afin de déterminer l'itinéraire du passage de la balayeuse. Cartographier sur Google Earth différents itinéraires compatibles avec l'horaire journalier.
<b>Constat</b>	Il n'y a jamais eu d'itinéraires prédéfinis pour le passage de la balayeuse

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>2.2 Etablir un planning annuel du passage de la balayeuse dans les rues de nos villages</b>	
<b>Échéance</b>	01/04/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas de budget spécifique
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Un planning sera établi pour assurer au minimum le passage de la balayeuse deux fois par an dans nos villages. Ce planning intégrera aussi le passage de la balayeuse pour le besoin spécifique de certaines festivités.
<b>Constat</b>	Actuellement, la balayeuse n'est pas utilisée de manière optimum et dépend du manque de personnel qualifié pour l'utiliser.

Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune


 <b>2.3 Assurer la formation de deux personnes à la conduite de la balayeuse</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Etablir un partenariat avec la firme qui nous a vendu la balayeuse afin de former les agents à une utilisation optimale de la balayeuse.
<b>Constat</b>	La balayeuse n'est pas utilisée de façon idéale. Les techniques d'utilisation sont à revoir.


 <b>11.3 Etablir un partenariat service travaux et citoyens pour assurer la propreté des trottoirs</b>			
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Modification de la charte du "Bien vivre Ensemble"	1	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>			
<b>Budget propre</b>			

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>3.1 Modifier la charte du "Bien vivre ensemble" pour préciser la notion d'entretien des trottoirs</b>	
<b>Échéance</b>	30/06/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Pas de budget précis
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>Le 18/12/2013 une modification de la "Charte du Bien Vivre Ensemble" a été proposée au collège. Voici le contenu :</p> <p>-----</p> <p>Entretien de la voie publique :</p> <p>Tout occupant d'immeuble est tenu de maintenir dans un état de propreté suffisant l'entièreté de la portion de trottoir, d'accotement et de rigole se trouvant en regard de sa demeure ou de sa propriété, afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sûreté de la voie publique, sous réserve d'autres dispositions réglementaires.</p> <p>Il est tenu notamment d'y enlever les végétaux qui y croissent, de nettoyer les excréments d'animaux (chiens, pigeons,...), d'enlever les déchets de toute sorte (détritrus, feuilles d'arbres, etc.),... . Les occupants d'immeuble doivent de même veiller à l'évacuation des matières provenant de ces opérations conformément aux prescrits du présent règlement.</p> <p>Dans les voies piétonnes, les occupants d'immeuble sont tenus de nettoyer la portion du domaine public faisant front au bien qu'ils occupent. Cette obligation de nettoyage est limitée à la moitié de la largeur de la voie piétonne si cette largeur est inférieure à six mètres et à trois mètres si cette largeur est supérieure à six mètres.</p> <p>Ce nettoyage sera effectué au moment qui gêne le moins le passage du public et l'activité commerciale. Les nettoyages prévus au présent article auront lieu au besoin à grande eau sauf en cas d'interdiction énoncée à la suite d'une pénurie d'eau par les autorités compétentes en la matière ou en période de gel.</p> <p>L'obligation de nettoyage incombe, pour chaque immeuble, au principal occupant, personne physique ou morale.</p> <p>Si l'immeuble est occupé à la fois par le propriétaire (ou l'usufruitier) et par un ou plusieurs locataires, le propriétaire (ou l'usufruitier) est considéré dans le cadre du présent règlement comme étant le principal occupant.</p> <p>Si l'immeuble est occupé par un locataire principal et des sous-locataires, l'obligation de nettoyage incombe au locataire principal.</p> <p>Si l'immeuble contient plusieurs locataires, l'obligation de nettoyage est à charge du locataire occupant la partie située à front de rue au niveau du rez-de-chaussée, sauf convention contraire établie entre le propriétaire et ses locataires.</p> <p>Si l'immeuble n'est pas loué ou est inoccupé, l'obligation de nettoyage est à charge du propriétaire (ou de l'usufruitier, emphytéote...).</p> <p>Dans le cas d'immeubles à appartements multiples comportant plusieurs propriétaires, l'obligation est à charge du syndic, à moins que le règlement de copropriété n'en</p>

Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune

	dispose autrement. Cette remarque devrait être apportée au RGPA, moyennant l'accord des autres communes de l'arrondissement (car RGPA commun). -----
<b>Constat</b>	Nous remarquons que les propriétaires/locataires de biens situés sur notre commune n'entretiennent pas ou peu les trottoirs devant leurs biens.

 <b>3.2 Sensibiliser les habitants à leur devoir de citoyens</b>	
<b>Échéance</b>	01/12/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Coût du graphisme + parution Viroinval Info + toutes boîtes
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Créer un flyer ou brochure après avoir modifié la "Charte du Bien Vivre Ensemble" afin de sensibiliser les habitants à leur devoir de citoyens. Prévoir plusieurs parutions dans le Viroinval Info

 <b>11.4 Gérer au mieux les effets indésirables du changement climatique sur les eaux pluviales (gestion des inondations)</b>			
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Nombre de plaintes pour dégâts d'inondation	0	0
<b>Priorité</b>	2		
<b>Échéance</b>	31/12/2016		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux		
<b>Partenaires</b>	Service technique provincial - cellule ruisseaux de troisième catégorie SPW DG03 Service des eaux non navigables		
<b>Budget propre</b>			
<b>Constat</b>	L'objectif opérationnel définit une situation qu'il faut tendre à atteindre. Il faut garder à l'esprit que des phénomènes climatiques extraordinaires ne pourront pas entrer en ligne de compte dans l'évaluation de l'objectif. Aujourd'hui personne ne peut prévoir quelle sera l'ampleur des phénomènes météorologiques exceptionnels engendrés par le réchauffement climatique.		

Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>4.1 Etablir une synergie dans les plans d'actions anti-inondation avec le SPW cours d'eau non navigables</b>	
<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Partenaires</b>	SPW Cours d'eau non navigable
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>4.2 Actualiser le plan de signalisation en cas d'inondation et préparer le matériel nécessaire à l'exécution du plan</b>	
<b>Description</b>	Signalisation - déviations - inondation - orage
<b>Échéance</b>	31/12/2013
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	100
<b>Plan de travail</b>	<p>En fonction des données récoltées sur le terrain suite aux inondations passées, établir un plan de déviation par village concerné et établir le plan de la signalisation annexe pour les autres villages et les communes voisines.</p> <p>Déterminer le matériel nécessaire à déployer sur le terrain pour mettre en oeuvre les plans de déviation en cas d'inondation</p> <p>Faire les devis ou le marché nécessaire à l'achat du matériel de signalisation manquant.</p> <p>Création d'un local spécifique au stockage du matériel de déviation.</p> <p>Etablir un plan de stockage du matériel et marquer chaque élément pour déterminer avec précision leur affectation</p>

<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</span> <b>4.3 Lancer une campagne de sensibilisation sur l'intérêt pour les riverains de s'équiper en matériel de protection contre les eaux</b>	
<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0



Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune

#### **A** 4.4 Maintenir en permanence les stocks de sacs de sable à un niveau adéquat

<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

#### **A** 4.5 Etablir un timing d'entretien des fossés sur le territoire communal

<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

#### **CC** 11.5 Mettre en oeuvre un plan de rénovation des voiries communales

<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Pourcentage des voiries améliorées	100	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>			
<b>Commentaires budget</b>	Prévoir budget pour réfection des voiries		

Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de notre commune

<span style="border: 1px solid white; padding: 2px;">A</span> <b>5.1 Etablir un état des lieux des voiries communales et les classer par ordre de priorité</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2015
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>Afin d'obtenir un travail efficace et utile pour le suivi, il faudra, en collaboration avec Fabien Pasquasy - Responsable informatique, établir un modèle conceptuel des données cartographiques qui permettra de déterminer - en fonction des besoins relevés (fréquentation, historique, indice de santé, propriété, etc...) et du type géographique (ligne, polyligne, ponctuel, surfacique...) un cadastre précis des voiries de la commune.</p> <p>Un classement sera établi en concertation avec la commission des travaux. Des critères de classification ont été déterminés en fonction de différents points de vue (fréquentation, historique,...)</p> <p>Sur base de ce classement, des devis seront établis et un programme des voies et moyens sera rédigé.</p> <p>Par la suite des marchés de travaux seront lancés.</p>



## 12 Etre une commune qui assure la pérennité de son patrimoine bâti

<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
----------------	---




### 12.1 Etablir un programme d'actions pour assurer l'étanchéité des toitures communales


Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
		Améliorer les toitures de X % à partir de 2014	20
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>			





#### 1.1 Etablir un état des lieux précis de la vétusté des toitures et fixer un programme d'actions permettant la mise en ordre de celles-ci

<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<p>A partir de cet état des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un programme de remplacement ou de réparation des toitures en fonction de leur vétusté</li> <li>- Etablir un programme des voies et moyens pour atteindre l'objectif opérationnel</li> <li>- Lancer les marchés de travaux sur base de cahier des charges précis</li> </ul>

 <b>12.2 Assurer la stabilité des murs de soutènement dont la commune est responsable</b>			
<b>Indicateur de résultat</b>	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
	Pourcentage des murs à refaire ??	100	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>			

 <b>2.1 Etablir un état des lieux précis des murs de soutènement appartenant au domaine communal et fixer un programme d'actions permettant la réparation de ceux-ci</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Commentaires budget</b>	Marché de travaux à l'extraordinaire (par entreprise) ou bon de commande à l'ordinaire (par main d'oeuvre communale)
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un état des lieux précis des murs de soutènement appartenant au domaine communal</li> <li>- A partir de cet état des lieux :</li> <li>- Etablir un programme de travaux en fonction des critères de stabilité</li> <li>- Etablir un programme des voies et moyens pour atteindre l'objectif opérationnel</li> <li>- Lancer les marchés de travaux sur base de cahier des charges précis ou établir les bons de commande permettant au service des travaux de faire les réparations utiles.</li> </ul>

 <b>12.3 Etablir un plan de rénovation des bâtiments communaux visant leur mise en conformité</b>			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte
		Pourcentage des bâtiments communaux rénovés	100
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>			
<b>Constat</b>	Beaucoup de bâtiments communaux nécessitent une rénovation en profondeur (sanitaire, chauffage, isolation, électricité, mise en conformité incendie, ...).		
<b>Commentaires</b>			

 <b>3.1 Etablir un état des lieux précis de tous les bâtiments et fixer un programme d'actions permettant la mise en ordre de ceux-ci</b>	
<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un état des lieux précis des salles communales</li> <li>- A partir de cet état des lieux :</li> <li>- Etablir un programme de travaux en fonction de l'urgence et de l'occupation des salles</li> <li>- Etablir un programme des voies et moyens pour atteindre l'objectif opérationnel</li> <li>- Lancer les marchés de travaux sur base de cahier des charges précis ou établir les bons de commande permettant au service des travaux de faire les réparations utiles.</li> </ul>

<b>A</b> 3.2 Sensibiliser les occupants des salles au respect du bâtiment rénové	
<b>Échéance</b>	31/12/2018
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Bien Etre
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	

<b>00</b> 12.4 Mettre les installations électriques de tous les bâtiments communaux en conformité avec le RGIInstallation Electrique			
<b>Domaine</b>	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine		
<b>Indicateur de résultat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur à atteindre</b>	<b>Valeur déjà atteinte</b>
	Nombre de contrôles effectués par un organisme agréé	100	0
<b>Priorité</b>	1		
<b>Échéance</b>	31/12/2018		
<b>Responsable mandataire</b>	2ème échevin - Baudouin SCHELLEN		
<b>Responsable administratif</b>	Travaux - Mathieu Sobry - Contrôleur des travaux		
<b>Service gestionnaire</b>	Services - Travaux		
<b>Budget propre</b>			

<b>A</b> 4.1 Planifier le passage de l'organisme de contrôle dans les bâtiments	
<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	Sur base du listing des bâtiments communaux et du listing des bâtiments conformes en matière d'électricité : - Etablir la liste des bâtiments non contrôlés - Planifier les passages d'un organisme agréé avec, si besoin, la rédaction d'un cahier des charges pour un marché de service.

<b>A 4.2 Planifier les investissements prioritaires en fonction de l'utilisation des bâtiments</b>	
<b>Échéance</b>	06/02/2014
<b>Indice de santé</b>	
<b>Service</b>	Services - Travaux
<b>Budget propre</b>	
<b>Progression</b>	0
<b>Plan de travail</b>	